



**JOURNÉE
MONDIALE DE
LA STATISTIQUE**

20.10.2025

**STATISTIQUES ET
DONNÉES DE QUALITÉ
POUR TOUS**

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المنذوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⵏⵏⵓⵔ ⵏ ⵓⵙⵙⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Regard sur cinq années d'activités statistiques du HCP (2021-2025)

OCTOBRE 2025



**JOURNÉE
MONDIALE DE
LA STATISTIQUE**
20.10.2025
**STATISTIQUES ET
DONNÉES DE QUALITÉ
POUR TOUS**

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المندوبية السامية للتخطيط
+٥٠٥٤٤٠٤٤ +٥٤٤٠٥٥٤ | ٥٤٤٤٤٤
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Regard sur cinq années d'activités statistiques du HCP (2021-2025)



OCTOBRE 2025

SOMMAIRE

- 6** Avant-propos
- 9** I. Production statistique
- 57** II. Valorisation des données statistiques
- 77** III. Action statistique régionale
- 85** IV. Suivi des agendas de développement

Avant-propos

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP) constitue le pilier central du système statistique national marocain. Institution indépendante, il assure la production, l'analyse et la diffusion de l'information démographique, économique et sociale. Son action s'inscrit dans un contexte de modernisation continue, en lien avec les exigences du Nouveau Modèle de Développement (NMD), de l'agenda africain 2063, et des Objectifs de Développement Durable (ODD 2030).

Le HCP veille à produire et diffuser des données statistiques fiables, comparables et accessibles, couvrant l'ensemble du territoire et des secteurs économiques. Cette production repose sur un dispositif statistique fondé sur des opérations régulières et de grande envergure menées auprès des ménages ainsi que des entreprises publiques et privées, permettant de suivre les dynamiques démographiques, sociales et économiques, d'éclairer les politiques publiques et d'alimenter la planification nationale et territoriale.

Ces opérations connaissent une modernisation méthodologique et technologique : numérisation des processus de collecte, géo-référencement, élargissement thématique et territorial. Le HCP œuvre aussi à la mise à disposition ouverte des données (micro et macro), dans le respect de la confidentialité, renforçant ainsi la transparence et la participation des utilisateurs.

À travers la Comptabilité Nationale, le HCP mesure la production, la consommation, l'investissement et les échanges, selon les standards du Système de Comptabilité Nationale. Ces comptes permettent de suivre la croissance, d'évaluer les politiques économiques et de formuler des recommandations fondées sur des données intégrées.

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٠٤٤٠٤٤+ +٠٤٠++٠٤٤+ | :٠٤٤٤٤٠

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

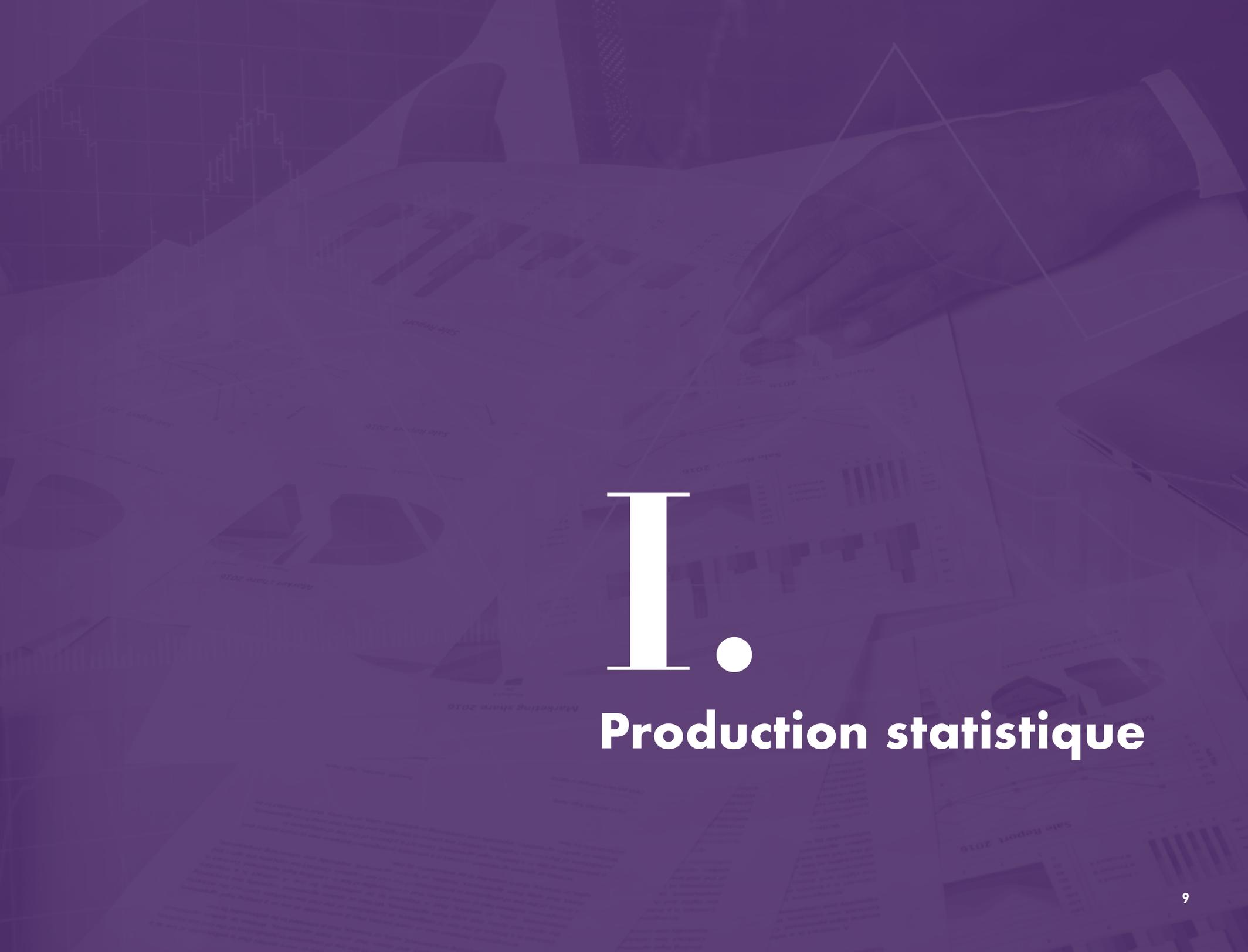
Au-delà de la production statistique, le HCP joue un rôle majeur dans l'analyse socioéconomique et la prospective. Ainsi, le HCP publie régulièrement deux rapports majeurs à savoir le Budget Économique Exploratoire et le Budget Économique Prévisionnel, qui établissent des prévisions à court terme en fournissant un cadre macroéconomique cohérent, utile tant pour les décideurs publics que pour les opérateurs privés. Le HCP développe aussi des instruments analytiques et de simulation pour appuyer la formulation et le suivi des politiques publiques, intégrant statistique, prévision et prospective. En s'appuyant sur les données des recensements généraux de la population et de l'habitat et sur les enquêtes auprès des ménages, le Haut-Commissariat au Plan mène aussi des travaux sur les conditions de vie de la population en élaborant une cartographie de la pauvreté afin de mieux appréhender les privations en termes de déficits sociaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'accès aux infrastructures de base, ce qui permet de faire une lecture intégrée des vulnérabilités structurelles et des inégalités sociales persistantes aux échelles régionale, provinciale et communale.

Par ailleurs, le HCP est chargé par la Commission nationale pour le développement durable de l'élaboration des rapports nationaux sur les Objectifs de Développement Durable. Cette mission repose sur une approche participative mobilisant ministères, institutions publiques, collectivités territoriales et société civile, garantissant une coordination efficace et une appropriation collective des enjeux de durabilité.

Le HCP assure aussi une couverture territoriale complète grâce à ses 12 directions régionales, 5 directions provinciales et 6 services provinciaux. Ces structures, représentant 40% du personnel du HCP, sont essentielles à la collecte, l'exploitation, l'analyse et la diffusion de l'information au niveau local, contribuant à la réussite de la régionalisation avancée. Depuis 2017, un programme ambitieux de mise à niveau du système statistique régional vise à renforcer les capacités locales, à numériser les processus et à élargir la portée des opérations territoriales.

Ainsi, le HCP se positionne non seulement comme producteur de statistiques, mais aussi comme acteur stratégique de la gouvernance publique, en fournissant des analyses prospectives, en accompagnant la planification territoriale et en intégrant les impératifs du développement durable dans les politiques nationales.

Publié à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la statistique en octobre 2025, ce recueil, mis à la disposition des différents utilisateurs, vise à mettre en lumière la richesse et la diversité des travaux menés par le HCP, dans le cadre d'une politique d'ouverture et de transparence, favorisant l'accès équitable aux données — tant agrégées que micro — dans le strict respect des règles de confidentialité, au service du progrès, de la connaissance et du développement inclusif du Maroc.



I.

Production statistique





1- STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) constitue la seule source de données offrant des informations exhaustives, fiables et actualisées sur la population et les secteurs clés du développement à tous les niveaux géographiques : national, régional, provincial, communal et au niveau des douars.

Les données collectées du RGPH 2024 du 1er au 30 septembre 2024 permettront de calculer divers indicateurs et indices afin d'évaluer et de suivre les politiques publiques et les programmes de développement essentiel pour la prise de décision et la planification. Elles serviront également de source d'information pour renseigner les indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030 et le suivi du nouveau modèle de développement et la stratégie de couverture médicale.

POURQUOI LE RECENSEMENT ?

Les objectifs du RGPH sont déterminés en fonction des priorités nationales en matière de données démographiques et socio-économiques sur la population, les ménages et l'habitat, mais aussi en fonction des recommandations des Nations Unies. Ils visent à :

- Déterminer la population légale au niveau de toutes les unités administratives du Royaume ;
- Recueillir les caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population ;
- Déterminer le parc de logement et les conditions d'habitat des ménages ;
- Etablir une base de sondage nécessaire à la réalisation des enquêtes nationales auprès des ménages.



QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU RGPH ?

- **Dénombrement individuel** : Assure que chaque individu et chaque logement sont comptabilisés séparément ;
- **Exhaustivité** : Garantit une couverture complète du territoire national sans omissions ni double compte ;
- **Simultanéité des opérations de recensement** : Toutes les données recueillies se réfèrent à la même date de référence ;
- **Périodicité** : Le RGPH est réalisé de manière périodique, permettant de suivre l'évolution démographique et socio-économique de la population.

QUEL EST LE PRINCIPE DE LA RÉSIDENCE DANS LE RGPH ?

A l'instar des recensements précédents, le Maroc adopte un recensement de droit qui se base sur le principe de résidence habituelle à la date de référence (1er septembre 2024). Est considéré comme résidant dans un lieu, toute personne résidant habituellement dans ce lieu ou ayant l'intention d'y résider pendant au moins 6 mois.

QUELLES SONT LES POPULATIONS RECENSÉES ?

Selon le RGPH, la population légale du Maroc est constituée de personnes résidentes dans le Royaume quelles que soient leur nationalité et leur situation de séjour. Elle englobe :

- Les personnes vivant dans un ménage ordinaire, nomade, personne sans-abris ;
- Les personnes vivant collectivement pour des raisons de travail ou autres (casernes militaires et des forces auxiliaires, établissements pénitentiaires, maisons de bienfaisances, hôpitaux, chantiers, etc.).

Cependant, la population légale n'englobe pas les marocains du monde qui sont recensés aux pays où ils résident, les étrangers de passage non-résidents au Maroc et le corps diplomatique résidant dans les ambassades et les consulats.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

La nouvelle méthodologie de réalisation du recensement 2024 a permis d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières, et d'améliorer la qualité des données en réduisant le fardeau de temps lors des interviews de la population et les délais de disposer des résultats. Cette méthodologie s'est fondée sur l'utilisation de double questionnaire :

- **Un questionnaire court, destiné à l'ensemble de la population** permettant de répondre aux principaux objectifs du recensement à travers le recueil des informations de base sur la structure démographique, les phénomènes démographiques rares et le type de logement ;
- **Un questionnaire long**, adressé à environ 30% des ménages recensés pour dresser le profil des caractéristiques démographiques, culturelles et socio-économiques de la population ainsi que les conditions d'habitat et d'environnement des ménages. En plus, ce questionnaire a permis de recueillir des informations approfondies sur des nouveaux thèmes comme l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la couverture médicale et la santé de la population.

COMMENT LE RECENSEMENT A-T-IL ÉTÉ DIGITALISÉ ?

Les nouvelles technologies ont régi l'ensemble des phases de réalisation du recensement permettant ainsi une collecte, une exploitation et un traitement sécurisé des données et une large et rapide diffusion des résultats. Ces principales phases sont :

- **Travaux Cartographiques du recensement** : Moyennant un support digitalisé du système d'information géographique (SIG), l'ensemble du territoire national a été découpé en 37.140 districts de recensement, 11.942 zones de contrôle et 934 zones de supervision garantissant une couverture complète des logements, des ménages et de la population et permettant de géo-localiser plus de 4,1 millions de bâtiments urbains et 33.682 douars ruraux ;
- **Sélection des candidats et formation** : Près de 500.000 candidatures de participation à l'opération du RGPH 2024, dont 200.000 ont été retenues pour la formation. Un programme de formation hybride en deux phases a été adopté :
 - Formation à distance (mars - juin 2024) qui a permis la sélection de 91.664 candidats qui ont validé tous les modules techniques du recensement.
 - Formation en présentiel (juillet - août 2024) de 55.000 personnes sur des tablettes, selon une organisation pyramidale en trois étapes (superviseurs, contrôleurs et enquêteurs).
- **Collecte des données sur le terrain** : Le HCP a veillé au développement d'une application informatique installée sur des tablettes permettant une collecte contrôlée des données via des tests de validité et de cohérence sur plusieurs niveaux de contrôle (superviseur et contrôleur) de terrain et de suivi par des équipes centrales. Le déroulement de la collecte a eu lieu du 1er au 30 Septembre 2024 par les moyens humains chargés de réaliser les interviews avec l'un des membres du ménage et saisir les réponses sur une tablette numérique.



COMMENT LES DONNÉES DU RECENSEMENT SONT-ELLES SÉCURISÉES ?

La confidentialité des données est une pratique implémentée par le HCP pour s'assurer que les données déclarées par les ménages sont visualisées seulement par l'enquêteur au moment de l'interview en conformité avec la loi. Les nouvelles technologies de chiffrement assurent la sécurité des renseignements échangés entre les tablettes et le serveur central et une gestion sécurisée des tablettes avec un système MDM (Mobile Device Management) pour assurer la sécurité et le contrôle à distance de l'ensemble des tablettes.

COMMENT LES DONNÉES SONT-ELLES EXPLOITÉES ET DIFFUSÉES ?

La solution informatique adoptée intégrant les tests de validité, de cohérence et de renvoi et permettant le suivi en temps réel de la qualité des données collectée a permis de minimiser le temps d'exploitation des données et de réduire le traitement statistique des incohérences.

Les résultats du RGPH 2024 sont diffusés progressivement, selon les priorités, en différentes formes et types de publication.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Population légale du Royaume du Maroc : la population du Maroc est estimée à 36.828.330 habitants au 1er septembre 2024, dont 36.680.178 marocains et 148.152 étrangers. En milieu urbain, la population a atteint 23.110.108 habitants, et en milieu rural, 13.718.222 habitants.



Indicateurs démographiques et socioéconomiques de la population et des ménages : ces résultats concernent les caractéristiques démographiques de la population, de l'éducation et l'alphabétisation, des langues parlées et écrites, du handicap, de l'activité économique, de l'usage des technologies, de la couverture médicale, des conditions d'habitat des ménages selon les différentes localités et subdivisions administratives du Royaume.

Cartes interactives : des cartes interactives ont été produites concernant :



L'Atlas sociodémographique du Maroc 2024 ;



La carte de la pauvreté multidimensionnelle.

Notes



- Population légale du Royaume du Maroc répartie par régions, provinces et préfectures et communes selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2024



- Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population et des ménages

Enquête Nationale sur l'Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE) représente la principale source d'informations sur le marché du travail au Maroc. Cette enquête offre un diagnostic détaillé de la situation et l'évolution de l'activité, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au niveau national et au niveau des régions, conformément aux recommandations internationales du Bureau International du Travail (BIT).

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

L'ENE vise principalement à :

- Définir les caractéristiques démographiques et culturelles de base de la population marocaine ;
- Déterminer le volume et les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active et de ses diverses composantes, à savoir la population en emploi, en chômage, ou encore la population sous-employée ;
- Informer sur les conditions d'habitation ;
- Mesurer l'accès de la population aux services sociaux de base.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'ENE est une opération permanente dont la collecte des données est étalée sur toute l'année et menée via des entrevues en face à face assistées par ordinateur (CAPI). L'ENE cible l'ensemble des personnes résidentes sur le territoire national occupant, au moment de l'enquête, un logement dit « ordinaire », quelle que soit leur nationalité.

Le schéma d'échantillonnage suivi par l'ENE obéit aux principes d'un sondage stratifié dans l'espace et dans le temps. L'échantillon annuel est d'environ 90.000 ménages (dont 30.000 ménages ruraux), représentatif des différents groupes socio-économiques et régions du pays.

COMMENT LES RÉSULTATS SONT-ILS DIFFUSÉS ?

Les résultats de l'ENE sont publiés de façon trimestrielle et annuelle à travers plusieurs modes de diffusion (note d'information, rapports, Base de données...). Ils sont diffusés dans le cadre de la Norme Spéciale de Diffusion des Données du FMI (NSDD), dont le HCP a souscrit en octobre 2005, selon un calendrier établi annuellement.

VERS UNE REFONTE DE L'ENE À PARTIR DE JANVIER 2026

Depuis son lancement en 1976, le dispositif des enquêtes sur l'emploi n'a cessé de connaître des changements ; la méthodologie, le cadre conceptuel, l'échantillonnage, les outils de collecte, ainsi que le cadre organisationnel ont connu des améliorations à l'occasion de la réalisation

de chaque recensement de la population et de l'habitat (1982, 1994, 2004 et 2014). Dans ce cadre, le HCP s'est engagé dans un processus de renforcement de l'ENE, dont la collecte des données est prévue à partir de janvier 2026. Ce processus porte sur l'actualisation des cadres conceptuels, l'amélioration de la méthodologie d'échantillonnage et l'enrichissement des thématiques couvertes. Cette refonte vise principalement à :

- mieux appréhender les mutations rapides et profondes du monde du travail ;
- intégrer les dernières normes internationales régissant la production des statistiques du marché du travail ;
- optimiser la méthodologie d'échantillonnage pour permettre la mesure de l'évolution des indicateurs en glissement trimestriel (en maintenant la mesure en glissement annuel) et renforcer la représentativité territoriale (régionale et provinciale) ;
- actualiser sa base de sondage à partir des données du RGPH'2024, en augmentant significativement la taille de l'échantillon (de 90 000 à plus de 130 000 ménages) et en adoptant un nouveau schéma de rotation combinant des cycles trimestriels et annuels ;
- étendre la couverture thématique, en intégrant des dimensions émergentes liées aux évolutions du marché du travail, telles que l'emploi vert, la transition numérique, la migration de la main-d'œuvre, les conditions de travail, afin de mieux éclairer les politiques publiques et de répondre aux attentes croissantes des utilisateurs de données.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Publications trimestrielles et annuelles des statistiques sur le marché de travail au Maroc

Enquête Nationale sur la Famille

La famille, en tant que cellule de base de la société marocaine, joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale, la solidarité intergénérationnelle et la résilience face aux chocs économiques et sociaux. Elle constitue un espace de socialisation et d'éducation, de prise en charge des enfants et de soutien aux personnes âgées, tout en assurant des fonctions sociales et économiques.

Les mutations démographiques, économiques et culturelles récentes interpellent sur l'évolution de la structure familiale, ses mécanismes d'adaptation et son rôle en tant que système de protection sociale. La réalisation d'une enquête nationale sur la famille, après la première édition de 1995, répond au besoin urgent de disposer d'indicateurs fiables et actualisés permettant d'analyser et de comprendre ces transformations.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ASSIGNÉS À CETTE ENQUÊTE ?

L'enquête poursuit deux objectifs principaux :

1. Constituer une base de données intégrée et diversifiée sur la famille marocaine ;
2. Établir un diagnostic détaillé de la famille contemporaine en explorant ses mécanismes d'adaptation et ses nouvelles perceptions.

De manière spécifique, elle vise à :

- Fournir un ensemble d'indicateurs statistiques actualisés sur la structure et la dynamique familiale ;
- Définir les typologies de la famille marocaine et dresser le profil de leurs réseaux familiaux ;
- Analyser les processus de formation, de dissolution et de recomposition des familles en interaction avec les comportements démographiques de la population ;
- Reconstituer les trajectoires familiales à partir de données biographiques afin d'identifier les logiques et mécanismes d'adaptation de la famille contemporaine ;
- Étudier le rôle de la famille-providence à travers les solidarités et transferts intrafamiliaux ;
- Examiner les liens entre structures familiales et mobilité sociale en examinant l'impact des types de structures familiales (nucléaires, élargies, monoparentales) sur les opportunités éducatives et professionnelles ;
- Analyser la place des normes et valeurs sociales dans la redéfinition des rôles et attentes au sein du foyer.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'Enquête Nationale sur la Famille 2025 (ENF 2025) cible un échantillon de 14.000 ménages, représentatif de l'ensemble des couches sociales et des régions du royaume. La collecte s'effectue par interview directe assistée par tablette (CAPI), garantissant à la fois la qualité et la sécurité des données.

QUELS SONT LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS ?

Le questionnaire est structuré en dix modules thématiques, couvrant notamment :

- Caractéristiques démographiques, structure familiale et configuration des noyaux familiaux : (i) Portrait démographique ; (ii) Structure familiale ; et (iii) Noyaux familiaux ;
- Caractéristiques socioéconomiques des foyers familiaux : (i) Conditions d'habitation ; (ii) Cohabitation ; (iii) Education et formation ; (iv) Activité économique et emploi familial ; (v) Gestion des ressources financières des femmes actives, rentières ou retraitées ; et (vi) Manque à gagner pour les femmes au foyer ;
- Réseau familial et solidarité et entraide sociales : (i) Identification du réseau familial (hors foyer familial) ; (ii) Cercle familial (relations effectives) ; et (iii) Services ou bien fournis/reçus au/du réseau familial hors ménage ;
- Biographie, formation, dissolution et recomposition de la famille : (i) Événements biographiques ; (ii) Étapes de vie et parcours familiaux des membres du ménage ; et (iii) Intentions de quitter le ménage ;
- Comportements démographiques : (i) Comportement, contrôle et préférence en matière de fécondité ; (ii) Nuptialité ; (iii) Endogamie/homogamie ; (iv) Rupture d'unions ; (v) Monoparentalité ; et (vi) Célibat.
- Famille et grande vieillesse ;
- Doxa familiale et perceptions des relations au sein du foyer et du cercle familial ;
- Mobilité sociale intergénérationnelle : (i) Destinée socioprofessionnelle des enfants ; et (ii) Perception de la mobilité sociale ;
- Famille et NTIC ;
- Perception des dispositions du code de la famille 2025 ;
- Famille et genre (Module à questions transversales).

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de l'ENF 2025 feront l'objet de plusieurs publications, dont une note d'information préliminaire, un rapport analytique, des tabulations détaillées ainsi que des tableaux de bord interactifs diffusés via le portail institutionnel du HCP.

Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages

L'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVM) s'inscrit dans le dispositif d'enquêtes structurelles réalisées par le HCP. Une série d'enquêtes de ce genre a été réalisée en 1991, 1999 et 2007 dont la dernière édition date de 2022. Pour tenir compte des effets saisonniers sur les revenus et les dépenses des ménages, la collecte des données a duré une année allant du 15 Mars 2022 au 15 Mars 2023.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

- Offrir une base de données susceptible d'appréhender l'évolution des niveaux de vie des ménages et faire ressortir les liens existants entre ses différents déterminants économiques et sociaux ;
- Déterminer les structures et les évolutions des dépenses de consommation des différents produits de consommation selon les principaux déterminants socio-économiques des ménages ;
- Fournir des renseignements sur le niveau, la structure et la répartition des revenus de la population ;
- Saisir le niveau et l'évolution des inégalités des conditions de vie entre les différents groupes sociaux et les diverses régions du pays ;
- Mesurer le niveau d'accès de la population aux services sociaux de base (éducation, santé, conditions de logement, ...) ;
- Mesurer les différents indicateurs de pauvreté et de vulnérabilité.
- Mettre à jour les indicateurs de suivi des ODD relatifs aux dimensions humaines et prospérité.



QUELS USAGES POUR LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE ?

Les enquêtes sur le niveau de vie des ménages permettent de :

- Actualiser le panier de référence et les coefficients de pondération de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) ;
- Répondre aux besoins de la comptabilité nationale en données nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux ;
- Evaluer les politiques et programmes de lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et la répartition des niveaux de vie ;
- Fournir les données pour le suivi des indicateurs des ODD ;
- Mettre à jour les données pour l'actualisation de la formule du scoring pour l'éligibilité au Registre Social Unifié (RSU);
- Fournir les données nécessaires aux travaux d'analyse et de modélisation des conditions de vie (études sur la stratification sociale, dynamique de la pauvreté, élaboration de modèles de simulation d'impact, actualisation des cartes de la pauvreté, etc.) ;
- Mettre à la disposition du public les données sur les conditions de vie de la population pour promouvoir la recherche économique et sociale.

QUELS SONT LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS ?

- Les données relatives aux caractéristiques démographiques et socioéconomiques des individus (démographie, éducation, santé, fécondité, emploi, équipement en biens de transport personnel) ;
- Les données sur les conditions d'habitation des ménages, équipement en biens durables et disponibilité et accès aux équipements et services communautaires ;
- Les informations se rapportant aux dépenses des ménages et habitudes de consommation (dépenses alimentaires et non alimentaires) ;
- Les données permettant l'estimation du revenu des ménages par l'identification et le calcul des différents éléments constituant ce revenu.
- Aspects qualitatifs des conditions de vie des ménages : Perception des ménages de l'évolution de leurs niveaux actuels et futurs, représentation et perception de la pauvreté.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DE L'ENQUÊTE ?

- **Augmentation de la taille de l'échantillon à plus de 18.000 ménages** contre 7.200 ménages durant la dernière enquête sur le niveau de vie de 2007 et ce pour permettre un niveau d'analyse plus désagrégé et disposer des indicateurs au niveau régional.
- **Amélioration de l'approche de collecte des dépenses de consommation des ménages** et plus particulièrement les dépenses alimentaires en remplaçant les relevés de suivi quotidiens des dépenses alimentaires par des relevés rétrospectifs selon la fréquence d'acquisition de chaque produit (Jour, semaine, 15 jours, 1 mois, etc....);
- **Utilisation de la méthode de collecte par application informatique et tablette (CAPI).** Le mode de collecte consiste à mener des entretiens directs avec les chefs de ménages ou les personnes de référence. Le mode de collecte par téléphone, via la plateforme unifiée mise en place par le HCP, sera utilisé pour compléter les données non collectées en cas d'absence des personnes de référence.
- **Actualisation de la nomenclature marocaine de biens et services** en s'alignant sur la classification internationale des dépenses individuelles de ménages par fonctions de consommation (COICOP) de 2018 ;
- **Elargissement de la couverture des indicateurs des ODD** par l'intégration de nouvelles questions. 33 indicateurs des ODD, dont 18 pour la première fois sont calculés à partir de l'enquête.

QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

En s'appuyant sur un plan de sondage stratifié à 3 degrés, l'échantillon de l'enquête couvre 18. 036 ménages couvrant toutes les régions et représentant les diverses couches socio-économiques du pays.

- Le premier degré : tirage de 1.503 unités primaires de l'échantillon maître de 2014. Il s'agit de zones géographiques délimitées composées en moyenne de 300 ménages ;
- Le deuxième degré : Tirage d'une unité secondaire au niveau de chaque unité primaire tirée. L'unité secondaire est une zone géographique délimitée composée de 50 ménages en moyenne ;
- Le troisième degré : tirage de 12 ménages par unité secondaire choisie selon un tirage systématique à probabilité égale.

La méthode de collecte consiste à mener des entretiens directs avec les chefs des ménages ou les personnes de référence en utilisant la méthode de collecte par tablettes (CAPI).

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Rapport des résultats de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2022-2023



Note sur les principaux résultats de l'Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2022-2023



Tabulation Rapport Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages 2022-2023

Enquête de conjoncture auprès des ménages

Depuis le début du quatrième trimestre de 2007, le Haut-commissariat au Plan mène une enquête de conjoncture permanente auprès des ménages (ECM), avec pour objectif de saisir trimestriellement l'opinion que se font les ménages de la situation économique générale et de leur situation financière propre ainsi que leurs intentions en matière d'achats et d'investissements.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Les principaux objectifs de l'enquête de conjoncture auprès des ménages consistent à :

- Recueillir l'opinion des ménages sur l'environnement économique en général et sur leur propre situation financière ;
- Evaluer les évolutions passées et prévues des différents indicateurs de conjoncture telles que perçues par les ménages ;
- Etudier le comportement et les intentions des ménages en matière d'achats et d'investissements ;
- Saisir l'appréciation de la population des services sociaux et des prestations administratives ainsi que des droits de l'homme et de l'environnement.



QUELS USAGES POUR LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE ?

Les données issues de cette enquête sont utilisées principalement pour :

- la confection d'un indicateur de confiance des ménages marocains. Ce dernier sera un baromètre du moral des Marocains ;
- répondre aux besoins des différents utilisateurs des données conjoncturelles;
- répondre à des besoins urgents en informations : plate-forme pour appréhender ponctuellement certains thèmes d'intérêt.

QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'enquête porte sur l'ensemble du territoire national et couvre les ménages de tous les groupes socio-économiques. L'échantillon de l'enquête est tiré de l'échantillon maître selon une méthode probabiliste. Le plan de sondage est de type stratifié à deux degrés. Le premier degré consiste à tirer 168 unités de sondage, le deuxième degré consiste à tirer 18 ménages de chaque unité de sondage sélectionnée. La taille de l'échantillon est de 3000 ménages par trimestre (2000 en milieu urbain et 1000 en milieu rural). L'échantillon de l'enquête est renouvelé chaque trimestre à hauteur du tiers, de sorte que chaque ménage de l'échantillon soit enquêté trois trimestres consécutifs, permettant ainsi des analyses en panel.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Le questionnaire de l'enquête est articulé autour de quatre principaux modules :

- L'identification géographique et sociodémographique du ménage.
- L'appréciation de la situation globale du pays à travers des questions relatives aux évolutions passée et prévue de la situation économique, aux perspectives d'évolution du nombre de chômeurs, aux évolutions passée et prévue du niveau de vie, à l'opportunité d'épargne, à l'opportunité d'achat de biens durables et à l'évolution passée et prévue des prix (produits alimentaires, habillement, habitation, soins médicaux, transport, communication, immobilier).
- L'appréciation de la situation propre au ménage saisie notamment à travers des questions relatives à la situation financière actuelle du ménage, à l'évolution passée et future de la situation financière du ménage et à la capacité à épargner des ménages ;
- L'appréciation de l'évolution de certains services sociaux et administratifs, en particulier les prestations administratives, les services de santé et d'éducation ainsi que la situation des droits de l'homme et de l'environnement.

Les questions abordées sont qualitatives (amélioration, stagnation, baisse) et les évolutions passée et future se réfèrent à une période de 12 mois. Les résultats sont présentés sous forme de soldes calculés comme différence entre le pourcentage des réponses «amélioration» et celui des réponses «détérioration». Le niveau de ces soldes n'est pas directement interprétable, c'est plutôt leur évolution qui est analysée.

Pour faciliter la lecture des résultats, un Indice de Confiance des Ménages (ICM) a été élaboré. Il vise à résumer les résultats de l'enquête en s'inspirant des pratiques internationales (ex. Université du Michigan, Commission européenne). Il est construit de 7 indicateurs relatifs à la situation générale et financière des ménages (niveau de vie, chômage, achat de biens durables, situation financière passée, actuelle et future). L'ICM correspond à la moyenne arithmétique des soldes des 7 indicateurs, augmentée de 100, et varie entre 0 et 200.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Résultats de l'enquête
de conjoncture auprès
des ménages

Enquête Nationale de l'Impact de la Pandémie Covid-19 sur la Situation Economique, Sociale et Psychologique des Ménages

Dans le cadre de son programme de suivi et d'évaluation des implications socioéconomiques de la pandémie Covid-19, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a réalisé une enquête de l'impact de la pandémie COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages du 11 octobre 2021 au 10 février 2022. Cette enquête, réalisée auprès d'un échantillon de 12 000 ménages, vise à appréhender les effets de la pandémie sur les inégalités socioéconomiques, le comportement de résilience des ménages à en faire face et les perceptions des citoyens de l'évolution de leur vécu.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

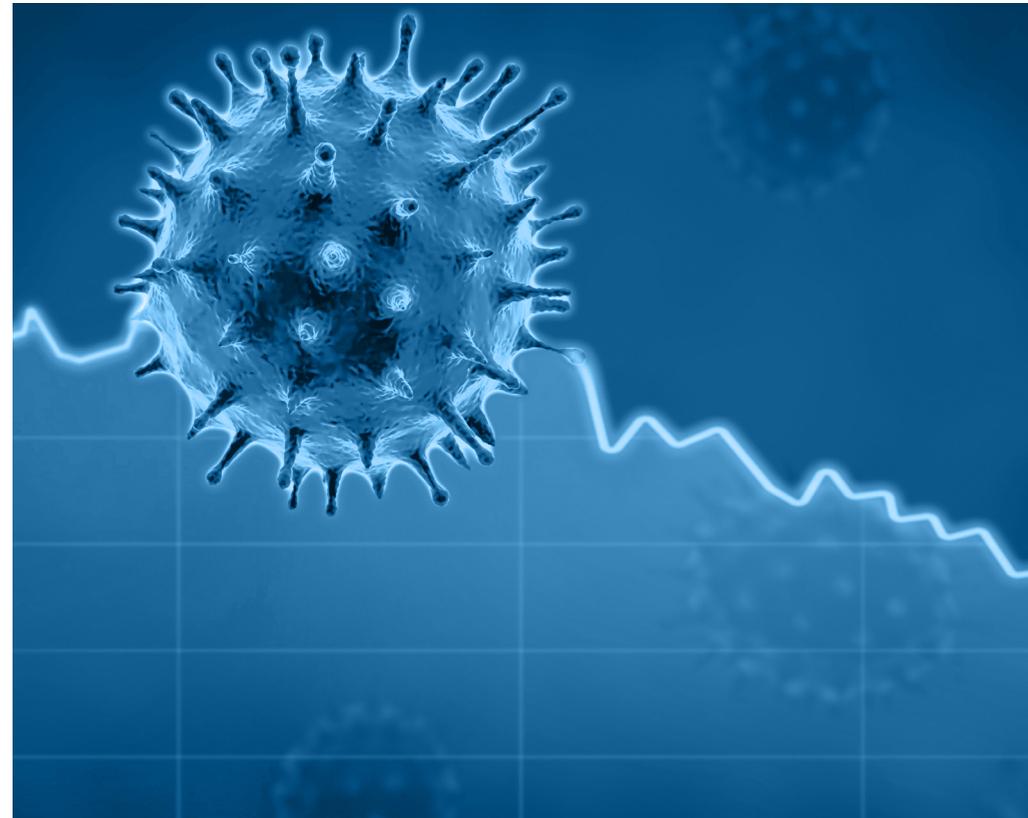
Pour appréhender :

- La réalité du niveau de vie dans le contexte de la crise : Qui sont les nouveaux précaires (pauvres et vulnérables) ? Comment la pandémie a fait basculer une frange de la population dans la précarité ? Quels impacts en termes d'insécurité alimentaire ?
- Les changements dans la situation financière de la population, l'utilisation de l'épargne et l'accès aux sources de financement ;
- La mobilité professionnelle liée aux arrêts de travail et aux pertes d'emploi, les sources de revenu et les bénéfices tirés des transferts public et privé ;
- Les rapports sociaux au sein des ménages : problèmes relationnels, violences conjugale et familiale, charge émotionnelle des femmes et partage des responsabilités et tâches domestiques ;
- Les effets économiques et sociaux de la crise sanitaire sur le développement de la petite enfance, l'accès et le suivi des cours à distance à tous les niveaux scolaires, la qualité de l'enseignement et de la formation en présentiel et à distance ;
- La dimension genre, en tant que question transversale, dans l'évaluation des impacts de la pandémie sur la population, les inégalités d'accès des femmes au marché de travail et aux sources de financement.
- L'accès aux soins primaires et aux services de santé ainsi que les dépenses catastrophiques de santé en termes d'impact sur l'accentuation des inégalités sociales.
- Les attentes et aspirations de la population et les mesures à prendre pour affronter les défis de l'ouverture, notamment les déficits associés aux répercussions de la crise sanitaire.



QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

- Caractéristiques démographiques et socio-économiques des membres du ménage ;
- Accès à l'éducation et à la formation et perception des familles de la qualité de l'enseignement en présentiel et à distance ;
- Accès aux soins médicaux et aux services de santé maternelle et reproductive, qualité et continuité des services, effets des retards des soins pour les personnes souffrant de maladies chroniques, changement dans les habitudes alimentaires, facteurs de risque (tabagisme, alcool, etc.) ;
- Accès à l'emploi, impacts sur les revenus des différentes catégories socio-professionnelles et bénéfices tirés des transferts du soutien de l'Etat;
- Niveau de vie des ménages et leurs capacités de résilience et d'adaptation aux conditions imposées par la pandémie (sécurité alimentaire, dépenses catastrophiques, solidarité familiale et sociale, sources de financement, couverture sociale, etc.) ;
- Rapports sociaux au sein des ménages
- Effets psychologiques de la pandémie sur les différentes catégories vulnérables de la population (enfants, jeunes, femmes, handicapés, malades chroniques, personnes âgées, etc.) ;
- Attentes, aspirations et inquiétudes des ménages à l'horizon de l'ouverture et de la levée des restrictions imposées pour limiter la propagation de la pandémie.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les principaux résultats de cette enquête ont été diffusés au niveau « Résultats du troisième panel sur les répercussions de la pandémie COVID-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages au Maroc »

Système d'Information Géographique

Le Système d'Information Géographique est une collection de données, de méthodes, de matériel informatique et logiciels et de moyens humains qualifiés. Il permet la saisie, le traitement, l'analyse, l'affichage et la diffusion des données à référence spatiale.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

- Produire, pour les besoins des recensements et des enquêtes, des cartes et des données géographiques mises à jour permettant la réalisation des travaux de collecte de données sur le terrain ;
- Fournir un outil moderne d'analyse, de présentation et de diffusion de l'information statistique en illustrant les phénomènes étudiés sur des supports cartographiques ;
- Apporter des solutions efficaces pour l'élaboration et la gestion des bases de sondage aréolaires et le tirage des échantillons pour les besoins des enquêtes.



APERÇU HISTORIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le processus d'instauration et de mise à jour du SIG se résume en points suivants :

- Instauration : les cartes analogiques héritées du RGPH1994 ont été initialement utilisées pour instaurer en 1997, le premier noyau du SIG du HCP. Après avoir reporté les coordonnées géographiques sur environ 4000 planches en milieu urbain et tracer les limites des districts sur des centaines de feuilles topographiques en milieu rural, celles-ci ont été scannées et numérisées pour créer les premières couches vectorisées de la base de données géographiques sous le système Micro-station ;
- Mise à jour des données : Cette opération a été conduite à trois reprises dans le cadre des travaux cartographiques des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat : en 2004 et 2014 au moyen du système ArcGIS, et en 2024 au moyen du logiciel Qgis.

MISE À NIVEAU DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

A l'occasion des travaux cartographiques des trois derniers recensements, le Haut-Commissariat au Plan met à niveau le SIG, à savoir :

- La migration en 2005 de la base de données géographique vers la plateforme ArcGis qui constitue l'une des solutions les plus performantes en matière des SIG au niveau international ;
- La décentralisation du SIG à partir de 2008. Cette opération consistait à doter les Directions Régionales du HCP en moyens matériels et compétences nécessaires ;
- L'intégration à partir de 2012, des images satellitaires permettant d'enrichir la base de données géographiques et d'améliorer sa qualité ;
- L'adoption d'un SIG mobile pour la mise à jour des cartes numériques et la collecte des données statistiques sur le terrain moyennant des images satellites THR et des applications informatiques installées sur des tablettes Android équipées de GPS.

QUE CONTIENT LA BASE DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ?

Les informations stockées dans la base de données géographiques comportent, selon le milieu, les entités de type vecteur et les données attributaires suivantes :

- Les limites des entités administratives (régions, provinces et communes) ;
- Les limites des entités statistiques (districts, secteurs, zones de supervision, unités primaires et secondaires) ;
- Les constructions y compris les établissements économiques, les équipements communaux et les souks hebdomadaires ;
- Les formes et positions des îlots, tracée des voies, positions des principaux équipements de base ;
- Les limites et noms des quartiers ;
- Les positions des douars et sous-douars ;
- Les repères naturels (montagnes, rivières, etc.) ;
- Les données à référence spatiale (fournies par les recensements et enquêtes).

OUTPUTS

- Cartes de collecte des données sur le terrain (cartes districts, secteurs de contrôle, zones de supervision, unités de tirage de l'échantillon maître) ;
- Cartographie de la pauvreté monétaire de 2004, 2007, 2011, 2017 et 2024 ;
- Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle 2014 et 2024 ;
- Atlas sociodémographiques des RGPH 2004, 2014 et 2024 ;
- Cartes thématiques à la demande des utilisateurs internes (Division des Statistiques Générales, Division des Enquêtes sur l'Emploi, Observatoire des Conditions de Vie de la Population, Direction de la Comptabilité Nationale, etc.) ;
- Le découpage de l'échantillon maître 2025 et la constitution des unités de tirage au niveau du bureau.



2- STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Cartographie des Établissements Économiques

Le Haut-Commissariat au Plan a réalisé, entre avril 2023 et mai 2024, le deuxième recensement économique du Royaume, intitulé Cartographie des Établissements Économiques (CEE 2023/2024). Conduite en parallèle avec les travaux préparatoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2024), cette opération a consisté en un ratissage exhaustif de l'ensemble des établissements économiques non agricoles, publics et privés, ainsi que les établissements administratifs, les institutions sans but lucratif disposant d'un local et les souks hebdomadaires.

Elle répond au besoin d'actualiser les données de référence sur le tissu productif national, caractérisé par une forte croissance du nombre d'établissements et par l'émergence de nouvelles activités. La conduite de cette opération s'est appuyée sur les technologies les plus récentes de collecte et de géo-référencement.

POURQUOI CETTE OPÉRATION ?

La CEE 2023/2024 s'est assignée comme principaux objectifs de :

- Dresser une image actualisée du tissu productif national ;
- Mettre en place un répertoire statistique intégré et une base de données géo-référencées des établissements économiques ;
- Décrire la nouvelle structure des activités économiques selon leur nature et leur localisation géographique la plus fine ;
- Établir des bases de sondage fiables pour les enquêtes auprès des entreprises et établissements ;
- Identifier les Institutions Sans But Lucratif (ISBL) disposant d'un local et relever certaines de leurs caractéristiques (localisation, emploi, domaine d'activité) ;
- Constituer une base de données sur les souks hebdomadaires et sur les équipements communaux.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

La Cartographie des Établissements Économiques (CEE) 2023 a été réalisée en parallèle avec les travaux préparatoires du RGPH 2024 pour garantir un ratissage exhaustif et optimiser les ressources. L'approche méthodologique a distingué les milieux urbain et rural.

En milieu urbain, les travaux se sont déroulés en deux phases :

- **Première phase** : travaux cartographiques, comprenant la délimitation des districts, l'actualisation des îlots et le géo-référencement des constructions ;
- **Deuxième phase** : cartographie des établissements économiques, avec le recensement des locaux à usage professionnel et le remplissage des questionnaires correspondants.

En milieu rural, une approche intégrée a été adoptée : des équipes mixtes, composées de cartographes et de recenseurs, ont mené simultanément les travaux cartographiques et la cartographie des établissements économiques.

Cette méthodologie a permis de couvrir l'ensemble du territoire national de manière exhaustive tout en rationalisant les moyens mobilisés.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Le dispositif de collecte de la CEE2023/2024 repose sur un questionnaire unique et modulable, conçu pour s'adapter aux différents types d'unités recensées. Il comprend quatre modules complémentaires. Le premier module, destiné aux établissements économiques à but lucratif disposant de locaux, couvre des thématiques relatives à la localisation géographique, à l'identification de l'unité, à l'activité principale exercée, aux effectifs employés etc. Le deuxième module a été consacré aux

institutions sans but lucratif (ISBL) disposant d'un local et porte sur la localisation, le domaine d'action, etc. Le troisième module a été réservé aux établissements des services publics et vise à collecter des informations sur les infrastructures et les équipements communaux. Enfin, le quatrième module a concerné les souks hebdomadaires et aborde des aspects liés à leur localisation, les types d'activités et les infrastructures de base.

COMMENT LES DONNÉES DU RECENSEMENT ÉCONOMIQUE SONT-ELLES COLLECTÉES ?

La collecte des données de la CEE 2023/2024 a été réalisée au moyen d'une solution informatique intégrée combinant une application mobile et une interface web, permettant la saisie, le contrôle et le transfert électronique des informations. Les enquêteurs ont utilisé des tablettes équipées de GPS et connectées à une base cartographique numérique fondée sur des images satellites, ce qui a permis la géolocalisation systématique de chaque unité recensée et la visualisation en temps réel de l'avancement des travaux. La démarche a été encadrée par une organisation hiérarchisée impliquant superviseurs, contrôleurs et enquêteurs, chacun étant assigné à un nombre entier de districts pour garantir l'exhaustivité et éviter tout recoupement. Ce dispositif a offert la possibilité d'intégrer directement les données collectées dans la base centrale, d'en assurer la qualité par des contrôles automatiques et de faciliter le suivi continu de l'opération au niveau central, régional et local.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Note d'information sur les premiers résultats



Publication des données au niveau communal



Cartes interactives et tableaux de bord dynamiques



Rapport intégral sur les résultats détaillés



Tabulations du Rapport intégral sur les résultats détaillés

Enquête Nationale sur les Structures Economiques

L'Enquête Nationale sur les Structures Économiques auprès des entreprises (ENSE) est l'une des opérations les plus importantes du Système Statistique National (SSN), à côté d'autres enquêtes de structure telles que les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages et le secteur informel. Cette enquête constitue une source principale de données nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux selon la nouvelle année de base. Elle fournit également des données statistiques permettant d'appréhender les différentes mutations des structures économiques sur une périodicité quinquennale.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

La dernière enquête sur les structures économiques menée par le HCP est l'ENSE 2023. Elle s'est assignée comme principaux objectifs de:

- Mettre, à la disposition de la Comptabilité Nationale, une base de données requises pour le renouvellement de l'année de base des comptes nationaux (2022), et en particulier la structure détaillée de la production, de la consommation intermédiaire et des facteurs de production (emploi, investissement...);
- Produire des indicateurs de performance (Chiffre d'affaires, consommation intermédiaire, production, valeur ajoutée, emploi, salaires, investissement, etc.) sur les entreprises opérant dans les secteurs productifs (à l'exception de l'agriculture), permettant un meilleur éclairage des décideurs pour mener des politiques économiques sectorielles ciblées, mais également un éclairage des entreprises sur leur environnement socioéconomique, en leur offrant des indicateurs leur permettant d'établir des stratégies opérationnelles spécifiques pour la croissance, la compétitivité et la valorisation de leur activité.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'ENSE2023 couvre l'ensemble du territoire national et cible un échantillon représentatif des entreprises organisées (disposant d'une comptabilité formelle conforme à la réglementation comptable en vigueur), couvrant l'ensemble des activités relevant des secteurs de la pêche, de l'industrie manufacturière, des mines, de l'énergie, du commerce, de la construction et des services marchands non financiers.

La taille globale de l'échantillon est de l'ordre de 20000 entreprises organisées.

Dans le cadre de son programme de transformation digitale, l'ENSE 2023 a été réalisée en mode de collecte assistée par tablette «CAPI», intégrant un dispositif de contrôles de validité et de cohérence afin d'assurer une meilleure qualité des données.

Le processus de collecte a été renforcé par une application web, appelée Plateforme d'Accès Distant (PAD), permettant le suivi en temps réel du déroulement de l'opération, ainsi que la gestion de l'enquête et le contrôle de la qualité des données recueillies, aussi bien par les superviseurs et contrôleurs régionaux que par les superviseurs et gestionnaires centraux de l'enquête.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Les questionnaires élaborés présentent une structure quasi identique et contiennent les mêmes rubriques pour l'ensemble des secteurs couverts par l'enquête. Toutefois, les spécificités propres à chaque secteur sont prises en compte dans les chapitres relatifs à la production et ventes, ainsi qu'à l'achat de matières premières et de produits consommables. Les principaux thèmes abordés portent sur :

- L'identification et les caractéristiques de l'entreprise ;
- La production et ventes ;
- Les achats de matières premières et produits consommables ;
- L'énergie et les frais de transport des marchandises ;
- Les achats de travaux, études et prestations des services ;
- L'emploi et salaires ;
- Les investissements ;
- La perception des chefs d'entreprises sur les ODD.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



La publication des principaux résultats de l'enquête relative au secteur des industries manufacturières est prévue pour le troisième trimestre 2025 et les résultats relatifs aux autres secteurs en mars 2026. Les résultats seront accessibles sur le site du HCP.

Enquête Nationale sur le Secteur Informel

Afin de comprendre les caractéristiques et le rôle du secteur informel dans le développement économique et social du Maroc, le Haut-Commissariat au Plan a mené en 2023 une nouvelle enquête sur le secteur informel (ENSI). Cette enquête, la quatrième de son genre après celles de 1999, 2007 et 2014, s'inscrit dans le cadre du dispositif d'enquêtes de structure menées par le HCP pour la mise en place de la nouvelle année de base 2022 des comptes nationaux. Les travaux de collecte des données sur le terrain se sont étalés sur une période d'une année entière (avril 2023-avril 2024) afin de tenir compte des variations saisonnières et d'établir des estimations annuelles.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

- Saisir les caractéristiques et le fonctionnement des unités de production informelles (UPI) ;
- Mesurer les contributions économiques et sociales du secteur informel, notamment à la création d'emplois, à la production, à l'accès aux revenus, à la formation du capital et à la mobilisation des ressources financières ;
- Appréhender la relation des unités de production informelles avec les autres secteurs de l'économie ;
- Fournir un flux d'informations à la Comptabilité Nationale pour l'établissement des comptes de production et de répartition primaire du secteur informel ;
- Appréhender les motivations à s'établir dans l'informel et les orientations facilitant sa formalisation ;
- Saisir les stratégies des acteurs du secteur informel, notamment face à la concurrence du secteur moderne ;
- Déterminer les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel ;
- Saisir les attentes et les appuis souhaités par les chefs d'UPI.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'enquête concerne les unités de production informelles au niveau des ménages. Il s'agit des unités de production non agricoles dont les activités de production de biens et services sont exercées sans se conformer aux dispositions statutaires et comptables auxquelles sont soumises les entreprises opérant dans l'économie nationale. Ces unités ne disposent pas de la comptabilité officielle (normale ou simplifiée) conformément à l'organisation comptable en vigueur au Maroc. Les exploitations agricoles ne font pas l'objet du champ de l'enquête.

L'enquête se base sur une approche mixte combinant les ménages et les unités de production informelles. L'enquête nationale sur l'emploi sert comme base pour l'établissement de l'échantillon de l'ENSI. Ainsi, la méthodologie de l'enquête consiste à identifier à travers l'enquête emploi, dans une première étape, tous les indépendants et les employeurs non agricoles et à enquêter par la suite ceux qui ne disposent pas d'une comptabilité officielle.

La méthode d'entrevue est liée à la nature des unités informelles :

- Pour les unités informelles dont les propriétaires exploitants sont des travailleurs à domicile ou ne disposant pas d'emplacement fixe (commerçants ambulants, exploitants des taxis, artisans travaillant chez les clients ...), l'enquête a eu lieu au domicile du ménage concerné ;
- Pour les propriétaires exploitants disposant d'emplacement fixe, l'enquête a été réalisée dans le local où l'enquêté exerce ses activités professionnelles ;

Le mode de collecte consiste à mener des entretiens directs avec les chefs d'UPI en utilisant la méthode de collecte par application informatique et tablette (CAPI). Le mode de collecte par téléphone, via la plateforme unifiée mise en place par le HCP, a été utilisé pour compléter les données non collectées en cas d'absence des personnes de référence.

QUELLES SONT LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS ?

Pour les besoins de l'ENSI, deux types de questionnaires ont été établis :

- **Questionnaire ménage** : permet d'identifier les établissements informels de l'échantillon de l'ENSI, en partant des informations recueillies par les enquêteurs de l'enquête nationale sur l'emploi. Il s'agit :
 - i) de s'assurer que les unités informelles identifiées par l'enquête sur l'emploi fonctionnent toujours et de mettre à jour les informations les concernant.
 - ii) de voir si de nouvelles unités informelles ont été créées depuis le passage des enquêteurs de l'enquête sur l'emploi, sachant qu'un mois sépare les deux passages.
- **Questionnaire unité de production informelle** : Ce questionnaire cherche à recueillir les informations sur :
 - Les caractéristiques de l'unité de production enquêtée ;
 - L'emploi et les conditions de travail ;
 - La production et le rythme de l'activité ;
 - Les dépenses et les charges ;
 - Les clients, les fournisseurs et les concurrents ;
 - L'équipement, l'investissement, le financement et l'endettement ;
 - Les problèmes et les perspectives ;
 - La sécurité sociale ;
 - La protection de l'environnement.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Rapport des résultats de l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2023/2024



Tabulations du Rapport des résultats de l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel 2023/2024

Enquête sur l'Investissement du secteur des Administrations Publiques

Le Haut-Commissariat au Plan réalise une enquête périodique sur l'investissement des administrations publiques. Cette enquête, qui s'inscrit dans le cadre du programme du HCP en matière d'enquêtes structurelles, vise à étudier l'investissement public en tant que facteur déterminant de la croissance économique et de la création de la richesse et de l'emploi.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Les objectifs assignés à l'enquête de 2022 consistent à :

- Evaluer la valeur des investissements réalisés par les Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Sociétés de développement (SD) et déterminer la contribution de ces entités dans l'investissement national ;
- Connaître la structure des investissements réalisés par type d'actif ;
- Procéder à la ventilation des investissements par fonction ;
- Déterminer la contribution de ces entités administratives dans la réalisation des projets menés en partenariat avec d'autres agents économiques ;
- Connaître les sources de financement des investissements réalisés par les secteurs étudiés.



APERÇU HISTORIQUE

Le HCP a mené jusqu'à présent sept opérations sur l'investissement des administrations publiques portant sur les exercices 1998, 2001, 2005, 2007, 2011, 2014 et 2022. Pour les trois premières réalisations (exercices 1998, 2001, 2005), cette opération ciblait l'ensemble des entités administratives formant le secteur des administrations publiques (État, établissements public à caractère administratif 'EPA', services de l'État géré de manière autonome 'SEGMA' et collectivités territoriales).

Pour les exercices de 2007, de 2011 et de 2014, le champ de l'enquête s'est limité aux Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et aux Collectivités territoriales. Concernant les autres secteurs (ETAT et SEGMA), l'information étant disponible dans les sources administratives.

Par ailleurs et pour l'exercice 2022, l'enquête réalisée en 2024 s'est élargie pour couvrir également et pour la première fois les Sociétés de Développement.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Les objectifs assignés à l'enquête de 2022 consistent à :

- Evaluer la valeur des investissements réalisés par les Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA) et les Sociétés de développement (SD) et déterminer la contribution de ces entités dans l'investissement national ;
- Connaître la structure des investissements réalisés par type d'actif ;
- Procéder à la ventilation des investissements par fonction ;
- Déterminer la contribution de ces entités administratives dans la réalisation des projets menés en partenariat avec d'autres agents économiques ;
- Connaître les sources de financement des investissements réalisés par les secteurs étudiés.

QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'enquête sur l'investissement des AP est réalisée, sur tout le territoire national, d'une manière exhaustive auprès des différentes unités composant les sous-secteurs étudiés. L'échantillon de l'enquête de 2022 cible 2.190 entités administratives réparti comme suit : 1.890 Collectivités Territoriales (y compris les groupements de communes), 230 EPA et 70 Sociétés de Développement. L'enquête de 2022 a été réalisée par interview directe via le mode de collecte CAPI qui permet en même temps la collecte, la saisie, le contrôle et le transfert électronique des données au serveur central.

Quelles sont les informations demandées ?

Le questionnaire de l'enquête se compose des volets suivants :

- Identification de l'entité administrative ;
- Acquisitions et cessions des immobilisations ;
- Ventilation par fonction des immobilisations acquises ;
- Evaluation des immobilisations incorporelles (questionnaire EPA et SD) ;
- Sources de financement des investissements ;
- Projets d'investissement en partenariat ;
- Immobilisations acquises par location bail.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de cette dernière enquête seront publiés, après achèvement de la phase d'exploitation, sur le site du Haut-commissariat au Plan.

Enquête sur les Institutions Sans But Lucratif

Le Haut-commissariat au Plan (HCP) a réalisé en 2021 une seconde enquête auprès des institutions sans but lucratif (ISBL) au titre de l'exercice 2019 et ce, dans l'objectif d'actualiser les données recueillies à partir de l'enquête du même genre relative à l'exercice 2007, et d'appréhender les différents changements qui ont affecté ce secteur, tant au niveau des caractéristiques de ses institutions, qu'au niveau de leur contribution économique et sociale.

Le manuel des Nations Unies sur les ISBL définit ces institutions comme des entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services et dont les statuts ne leur permettent pas de procurer un revenu, un profit ou n'importe quelle autre forme de gain financier.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

- Evaluer la contribution des ISBL au développement économique et social, en termes du PIB, de distribution des salaires, d'emploi rémunéré et non rémunéré (bénévolat), de dépenses, de recettes, etc ;
- Traiter les activités des ISBL en conformité avec le SCN 2008 ;
- Mettre en place un compte satellite des ISBL ;
- Identifier les contraintes humaines, financières et logistiques qui entravent le bon fonctionnement de ces institutions.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'enquête auprès des ISBL couvre tout le territoire national et se rapporte à toutes les unités qui relèvent du périmètre de la réglementation en vigueur au Maroc en matière de droit d'association. Elle est réalisée par échantillonnage auprès des associations simplement déclarées et cible d'une manière exhaustive les associations reconnues d'utilité publique, les Partis politiques, les Syndicats, les fédérations professionnelles, les ordres professionnels, les fondations, les mutuelles, les fédérations et les clubs sportifs.

Le répertoire des associations, détenu par le Ministère de l'Intérieur, a servi de base de sondage pour cette enquête. Il s'agit d'un fichier exhaustif regroupant près de 210 000 associations. La taille de l'échantillon retenue s'élevait à environ 15 000 unités, toutes catégories confondues.

L'enquête a été réalisée par interview directe moyennant le mode de collecte CAPI qui permet en même temps la collecte, le contrôle automatisé et le transfert électronique des données au serveur central.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Les informations collectées se rapportent à plusieurs thématiques dont principalement les caractéristiques de l'unité, ses partenariats, ses dépenses, ses ressources, son recours à l'emploi rémunéré et au bénévolat, les contraintes humaines, financières, logistiques, etc., qui entravent son bon fonctionnement et ses perspectives de développement.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Rapport de synthèse
de l'enquête nationale
auprès des Institutions
Sans But Lucratif,
Exercice 2019



Note relative aux résultats
de l'enquête nationale
auprès des Institutions
Sans But Lucratif (ISBL),
Exercice 2019



Note sur les
institutions sans but
lucratif (ISBL) dans la
région de l'Oriental

Indice des Prix à la Consommation (IPC), base 100 en 2017

Le Haut-Commissariat au Plan calcule, depuis avril 2020, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) base 100 en 2017 qui a remplacé l'ancien indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2006.

L'IPC mesure les variations relatives des prix des biens et services consommés par les ménages urbains. Cet indice est utilisé principalement comme estimation du taux général d'inflation et pour l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques. La population de référence est constituée de l'ensemble de la population urbaine. Le panier des produits est formé d'un échantillon représentatif de biens et services consommés par la population urbaine. Ce panier comprend 546 articles et 1391 variétés au lieu de 478 articles et 1067 variétés pour l'indice précédent.

L'IPC est calculé au niveau de 18 villes représentant les régions du Royaume et au niveau national. Les coefficients de pondération ont été calculés à partir des données de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2014.

L'IPC devrait connaître une opération de réforme en 2026, et ce pour plusieurs raisons, notamment la disponibilité des nouvelles données issues de l'Enquête sur les Niveaux de Vie des Ménages 2025-2026, qui met en évidence des changements significatifs dans les structures de dépenses et les comportements de consommation. L'éloignement progressif de l'année de base actuelle, ainsi que l'apparition de nouveaux biens et services dans le panier de consommation, imposent également une actualisation de l'indice afin de refléter de manière plus fidèle la réalité des habitudes d'achat des ménages. Enfin, la révision des pondérations budgétaires est indispensable pour garantir la pertinence et la fiabilité de l'IPC en tant qu'outil de pilotage des politiques monétaires, économiques et sociales.

Pour mesurer l'évolution moyenne des prix pour un panier de référence, le HCP a mis en place un simulateur de l'indice des prix qui permet à tout utilisateur de calculer un indice personnalisé qui correspond à sa structure de consommation. Cet outil est disponible sur le site web du HCP : www.hcp.ma



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de cette enquête sont publiés mensuellement

Indice des Prix à la Production Industrielle, Énergétique et Minière (IPPI), base 100 en 2018

L'IPPI mesure les variations relatives des prix à la production, hors taxes, pour les produits industriels, énergétiques et miniers. Il sert à déflater les séries de la Comptabilité Nationale et peut être un baromètre de l'inflation à un stade précoce du circuit économique comme il permet de détecter les pressions inflationnistes avant qu'elles n'atteignent le consommateur final, offrant ainsi aux décideurs politiques, aux économistes et aux entreprises une vision anticipée des tendances des prix. L'IPP est également utilisé pour l'ajustement des contrats commerciaux et pour l'analyse de la compétitivité des industries.

Le panier de l'IPPI est constitué de 351 produits et de 787 variétés. Les prix sont observés mensuellement auprès d'environ 245 entreprises. Les résultats sont présentés trimestriellement par section, branche et sous-branche.

Une réforme de l'enquête des prix à la production est prévue en 2026. Cette mise à jour est nécessaire pour l'actualisation de l'année de base, de l'échantillon des entreprises et des produits.

Cette réforme ne se limitera pas à ces ajustements. Elle sera également axée sur des améliorations méthodologiques. L'ensemble de ces efforts vise à améliorer la précision de l'indice et à en faire un outil encore plus fiable pour les années à venir.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de cette enquête sont publiés trimestriellement sous forme de notes d'information

Indice de la Production Industrielle, Energétique et Minière (IPI), base 100 en 2015

L'IPI mesure l'évolution du volume de la production pour les trois secteurs des mines, des industries de transformation et de l'énergie électrique.

Le champ de l'indice comprend l'ensemble des entreprises industrielles employant 10 personnes et plus ou réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 100 000 DH ainsi que toutes les entreprises minières et de production de l'énergie. L'échantillon est constitué de 665 entreprises (y compris un échantillon de réserve). D'autres entreprises couvrant les activités des mines, de l'énergie et de certaines activités industrielles sont touchées indirectement par le biais des ministères de tutelle.

L'indice de la production est publié trimestriellement. Les pondérations sont calculées sur la base des valeurs de la production au niveau des produits et des activités et des valeurs ajoutées pour les sous-branches et les branches relatif à l'année 2015.

L'enquête de l'IPI devrait connaître une opération de réforme en 2026, et ce pour diverses raisons notamment, l'éloignement de l'année de base, les modifications survenues entre temps dans la structure industrielle et la mise à jour de l'échantillon et des pondérations. La prochaine réforme, outre les raisons citées auparavant, sera axée sur :

- L'apport des améliorations au niveau de la méthodologie du calcul ;
- La digitalisation du processus de collecte des données jusqu'au chargement dans l'application de calcul ;
- Le développement d'une nouvelle plateforme web pour le traitement et le calcul de l'IPI.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



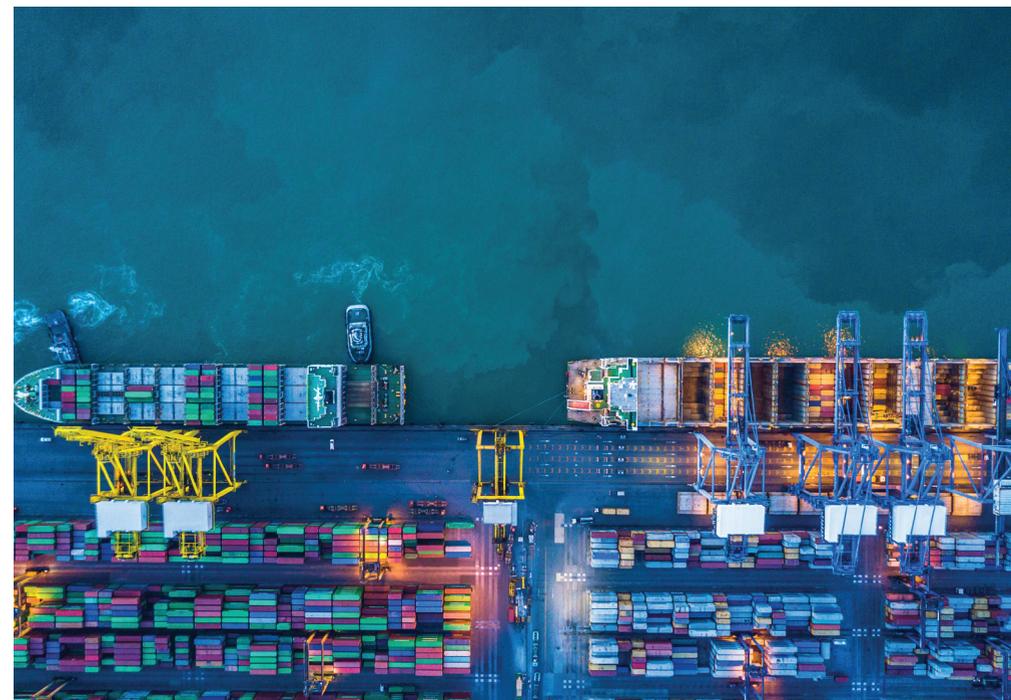
Les résultats de cette enquête sont publiés trimestriellement

Indices du Commerce Extérieur (ICE), base 100 en 2019

Les indices du commerce extérieur permettent de retracer l'évolution dans le temps des valeurs des exportations et des importations, de leurs volumes et des valeurs moyennes des marchandises échangées. Trois types d'indices sont calculés pour le commerce extérieur, c'est à dire pour les exportations et les importations. Il s'agit des indices des valeurs moyennes, des indices de valeur et des indices de volume.

Les données sur les échanges avec l'extérieur sont recueillies auprès de l'office des changes. Ces données servent à calculer les indices trimestriellement, trimestriels et annuels.

Les Indices du Commerce Extérieur sont calculés par sous branches et branches de la nomenclature marocaine des activités économiques (NMA) et par groupements d'utilisation et produits remarquables de la nomenclature douanière.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de cette enquête sont publiés trimestriellement et annuellement sous forme de notes d'information

Enquêtes de conjoncture sur l'impact de la Covid19 sur les entreprises

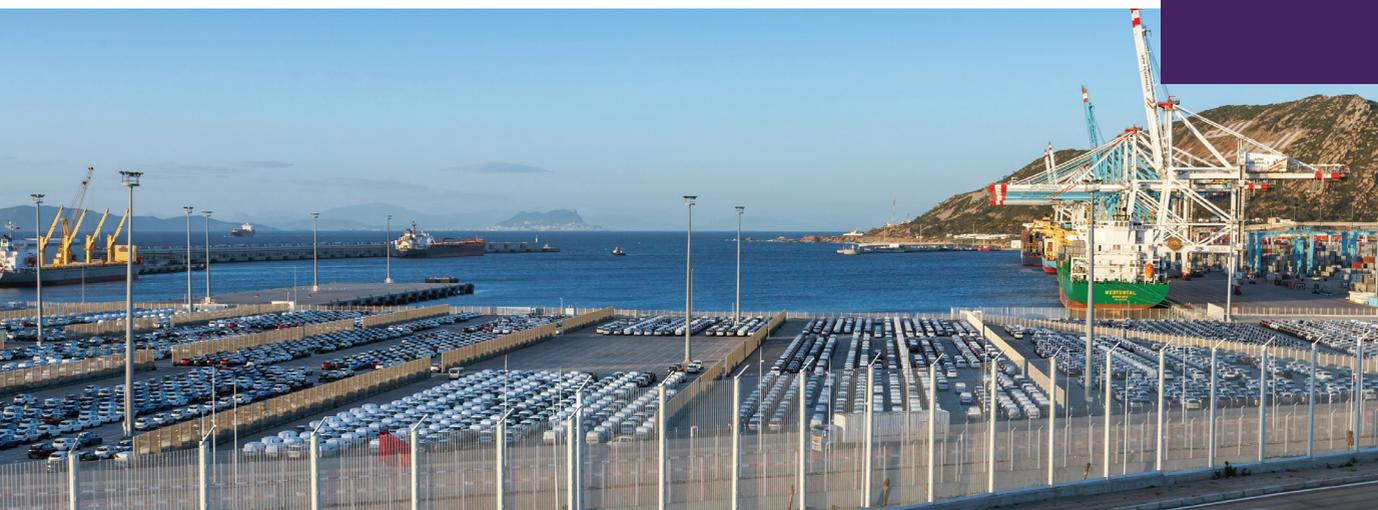
Dans le cadre des travaux de suivi des effets socio-économiques de la pandémie Covid-19 sur l'économie nationale, le Haut-commissariat au Plan (HCP) a réalisé quatre enquêtes qualitatives auprès des entreprises organisées.

La première enquête a été conduite en avril 2020 pour évaluer l'impact immédiat de cette crise sur la situation des entreprises au Maroc, la seconde, menée en juillet 2020, visait à évaluer le niveau de reprise d'activité après la levée du confinement et à identifier les contraintes qui ont perturbé le retour au niveau normal de l'activité des entreprises. La troisième édition, réalisée en janvier 2021, avait comme objectif principal d'apprécier l'évolution de l'activité des entreprises au cours de la période de juillet à décembre 2020, la comparer avec celle de la même période avant la crise pour s'enquérir du niveau de performance des entreprises en quête du rythme normal d'activité. Pour la dernière enquête, conduite en février 2022, l'objectif est d'établir un état des lieux des effets de la pandémie sur l'évolution de l'activité des entreprises durant l'année 2021 et la comparer à ce qu'elle était avant la crise.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Ces enquêtes se sont assignées comme principaux objectifs :

- Etablir la situation des entreprises organisées en cette période de crise en termes d'arrêt d'activité par secteur et branches d'activités ;
- Identifier les secteurs les plus impactés par cette crise ;
- Évaluer les capacités des entreprises à reprendre leurs activités après la levée du confinement ;
- Produire des indicateurs sur les conditions dans lesquelles les entreprises ont repris leurs activités, suite à la mise en place d'un déconfinement progressif par le gouvernement ;
- Procéder à une analyse plus fine des répercussions du COVID-19 sur les différents secteurs économiques.
- Saisir les perceptions des chefs d'entreprises concernant leurs perspectives en matière d'investissement et de recrutement durant l'année 2022.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

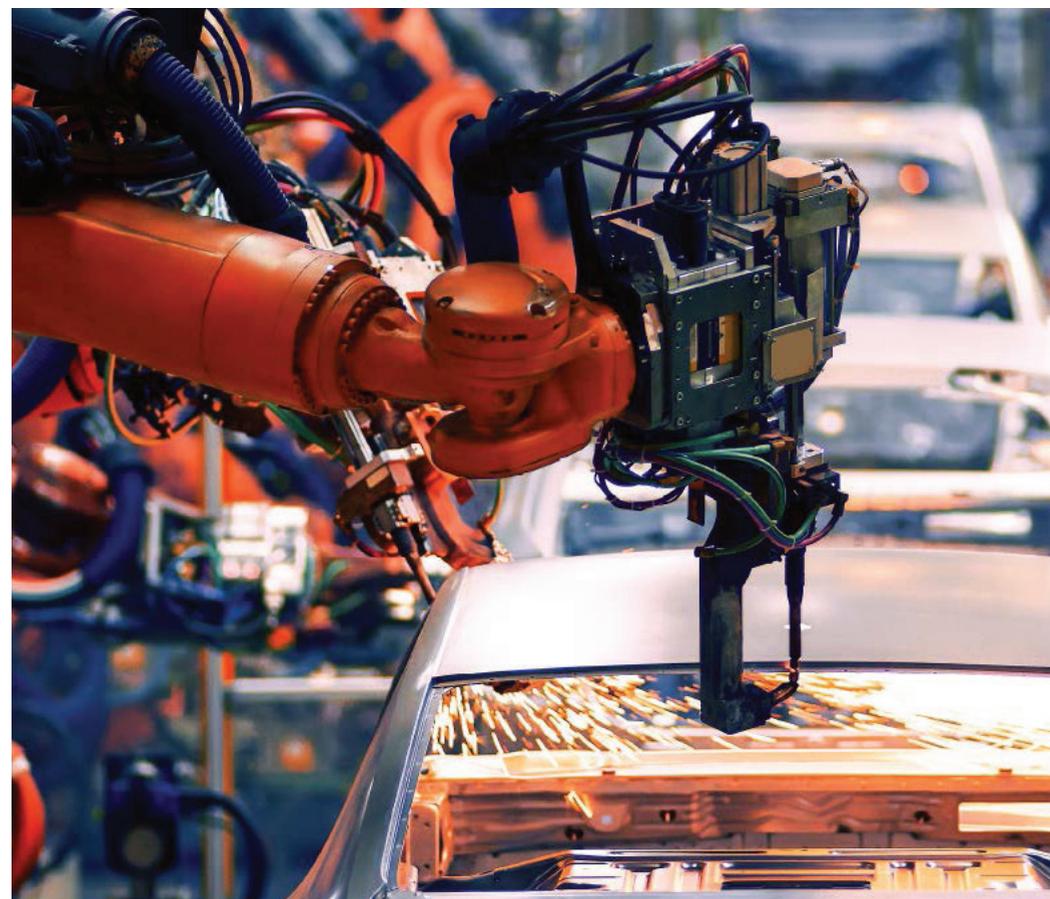
Le champ de ces enquêtes couvre tout le territoire national et cible un échantillon représentatif des entreprises organisées dont l'activité principale relève des secteurs de l'industrie manufacturière, de l'énergie, des mines, de la pêche, de la construction, du commerce et des services marchands non financiers.

L'échantillon de l'enquête a été déterminé en tenant compte de la distribution de la population des entreprises selon la taille (TPE, PME et GE) et également selon les branches d'activités telles qu'elles sont définies par la nomenclature marocaine des activités (NMA 2010). La taille globale de l'échantillon est de l'ordre de 4400 entreprises organisées, réparties comme suit : 1500 dans l'industrie, 1900 dans les services, 600 dans le commerce et 400 dans la construction.

La collecte des données a été menée par téléphone et tablette. Par ailleurs, une application a été développée par la direction du système d'information statistique relevant du HCP et permet à la fois la saisie, le contrôle et l'envoi des données collectées au serveur central.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Les questionnaires ont été élaborés dans le but de répondre aux objectifs de l'enquête et qui tiennent compte le mode de collecte adopté dans ce contexte de crise. Ils sont constitués des questions qualitatives qui portent principalement sur la situation d'arrêt d'activité de l'entreprise durant le confinement, de la reprise d'activité après la levée du confinement, la situation de l'emploi au sein de l'entreprise, la situation financière de l'entreprise et les contraintes qui entravent la reprise normale de l'activité des entreprises. L'identification et les caractéristiques de l'entreprise.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Principaux résultats de l'enquête sur les effets du Covid-19 sur les entreprises
Avril 2020



Reprise d'activité des entreprises suite à la levée du confinement,
2^{ème} enquête
Juillet 2020



Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises,
3^{ème} enquête
Janvier 2021



Effets du Covid-19 sur l'activité des entreprises,
4^{ème} enquête,
Février 2022



Intégration des TIC au niveau des entreprises au Maroc

Enquêtes Trimestrielles de Conjoncture auprès des Entreprises

L'enquête de conjoncture auprès des entreprises (ETCE) réalisée trimestriellement constitue un outil de suivi régulier de l'évolution de l'activité économique. Cette enquête permet de saisir les tendances de la conjoncture pour le trimestre en cours et les réalisations du trimestre précédent et ce, à travers les opinions émises par les chefs d'entreprises concernant la production, la demande, l'utilisation des capacités productives, les investissements, les prix de vente, la trésorerie, les carnets de commandes, la main-d'œuvre, l'environnement économique, etc.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Ces enquêtes de conjoncture visent à :

- Retracer l'activité très récente et les perspectives à court terme à travers les opinions et les anticipations des chefs d'entreprises ;
- Mettre à la disposition des utilisateurs de l'information conjoncturelle, des données statistiques actualisées répondant à leurs besoins d'analyse et de suivi de l'évolution de la conjoncture.



QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE ?

L'enquête de conjoncture, réalisée de façon trimestrielle, couvre tout le territoire national et est menée auprès d'un échantillon représentatif des entreprises organisées (disposant d'une comptabilité formelle conformément à la réglementation comptable en vigueur au Maroc) dont l'activité principale est définie conformément à la nomenclature marocaine des activités NMA2010.

Le champ de l'enquête couvre tous les secteurs économiques notamment l'industrie manufacturière, des industries extractives, de l'énergie, de la construction, du commerce de gros et des services marchands non financiers. La base de sondage est issue du répertoire statistique d'entreprises du Haut-commissariat au Plan (HCP), mis à jour régulièrement. La méthode d'échantillonnage est un sondage aléatoire stratifié basé sur le chiffre d'affaires. L'échantillon, de 2106 entreprises dont 629 entreprises industrielles, 427 entreprises de construction, 450 grossistes et 600 entreprises de services.

Le dispositif de collecte des enquêtes de conjoncture repose principalement sur la méthode CAWI (Collecte Assistée par Internet). Au début de chaque trimestre, les entreprises de l'échantillon reçoivent une invitation par courriel les invitant à se connecter à une plateforme en ligne au moyen d'un compte personnel et sécurisé. Cet accès leur permet de renseigner directement le questionnaire en ligne. Ce processus entièrement dématérialisé offre un gain de temps significatif, renforce l'interactivité et garantit la confidentialité des données transmises grâce au protocole de connexion sécurisé.

QUELLES SONT LES INFORMATIONS DEMANDÉES ?

Les questionnaires de cette enquête sont élaborés en tenant compte des spécificités propres à chaque secteur et portent principalement sur les thématiques suivantes :

- L'approvisionnement en matières premières ;
- Le taux d'utilisation de la capacité de production ;
- Les investissements ;
- Les prix de vente ;
- La situation de la trésorerie ;
- Les carnets de commandes ;
- L'emploi.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Les résultats de cette enquête sont publiés trimestriellement sous forme de notes d'information





3- COMPTES NATIONAUX

Systeme de la Comptabilité Nationale au Maroc

CADRE DE RÉFÉRENCE DES COMPTES NATIONAUX

Les comptes nationaux constituent une des composantes essentielles du système national d'information statistique. Ils servent à mesurer, de manière cohérente et structurée, l'activité économique du pays sur une période donnée. Ils permettent de suivre la production, la consommation, l'investissement, le revenu et les échanges avec l'extérieur. Grâce à ces données, on peut calculer des indicateurs clés comme le Produit Intérieur Brut (PIB), qui est essentiel pour évaluer la croissance économique et le niveau de développement du pays.

La mise en place des comptes nationaux s'appuie sur une norme internationale largement acceptée: le Système de Comptabilité Nationale (SCN). Ce cadre, approuvé par la Commission statistique des Nations Unies, définit les concepts, les classifications, les méthodes d'évaluation ainsi que les types de comptes à établir. Il représente un outil fondamental de pilotage économique qui fournit des données structurées, fiables et comparables, indispensables à la gestion macroéconomique d'un pays.

Le Maroc a adopté la version la plus récente de ce système, le SCN2008, notamment lors du changement de l'année de base des comptes nationaux en 2007 et a consolidé sa mise en œuvre avec le passage à la nouvelle année de base 2014.

COMPTES NATIONAUX ANNUELS

Les comptes nationaux annuels fournissent, d'une manière régulière, une base de données économique complète et très développée. Il s'agit notamment :

- Des équilibres ressources emplois par produit (postes de la nomenclature des produits) en valeur et en volume ;
- Des comptes de branches en valeur et en volume (comptes de production et d'exploitation par branches (postes de la nomenclature d'activités)) ;
- De la séquence des comptes des secteurs institutionnels ;
- Des tableaux des ressources et emplois (TRE);
- des tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI) et des opérations financières (TOF);
- De la matrice de comptabilité sociale (MCS) ;
- Des matrices de l'emploi en équivalent temps plein.

Les comptes nationaux ont été rétropolés selon la base 2014 pour la période allant de 1980 à 2013. Cette opération permet de disposer de séries longues et cohérentes, facilitant ainsi les analyses économiques, les travaux de modélisation.



COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS

Les comptes trimestriels présentent le PIB en valeur et en volume, décomposés selon les branches d'activité économique ainsi que les composantes de l'équilibre ressources – emplois et les comptes consolidés de la nation.

Les résultats de ces comptes sont publiés conformément au calendrier établi dans le cadre de la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI.

COMPTES RÉGIONAUX

Les comptes régionaux sont produits annuellement conformément aux principes du système de comptabilité nationale de 2008.

Ces comptes présentent la croissance économique, le Produit Intérieur Brut, par région et par groupe de branches d'activité exprimé en termes réels et nominaux ainsi que les dépenses de consommation finale des ménages par région.

COMPTES SATELLITES

Les comptes satellites élargissent la vision économique offerte par les comptes nationaux en y ajoutant la richesse de détail, la pertinence sectorielle et l'utilité économique, environnementale et sociale, tout en préservant la rigueur statistique du cadre central.

Compte Satellite du Tourisme (CST)

Comme recommandé par le système de comptabilité nationale et le cadre conceptuel du compte satellite du tourisme des Nations Unies, le compte satellite du tourisme est produit annuellement. Ce compte permet de cerner la contribution de ce secteur dans l'économie nationale.

Compte Satellite de l'Emploi (CSE)

Le CSE est produit pour l'année 2014, il fournit un éclairage supplémentaire sur différents aspects relatifs au facteur travail engagé dans le processus de production, et permet d'analyser la problématique de l'emploi en la reliant au cadre central de la comptabilité nationale.

Compte Satellite des ménages (CSM)

Le CSM, établi pour l'année 2014, a pour objectif d'élargir le champ des comptes nationaux au-delà du périmètre traditionnel du Système de Comptabilité Nationale (SCN). Il intègre notamment le travail domestique non rémunéré des ménages ainsi que le bénévolat, formel ou informel, afin de rendre visibles et quantifiables les services produits par les ménages pour eux-mêmes, qui ont un impact réel sur le bien-être et sur l'économie.

CHANGEMENT DE L'ANNÉE DE BASE

Les comptes nationaux sont établis sur la base d'une année de référence, dite année de base, qui constitue l'année de référence des agrégats macroéconomiques. Conformément aux prescriptions du Système de Comptabilité Nationale (SCN), le Maroc procède périodiquement à la révision de cette année de base, à l'instar des pratiques internationales.

Le changement d'année de base implique une révision en profondeur des méthodes de calcul, des nomenclatures utilisées ainsi que des sources statistiques mobilisées, afin d'assurer une représentation plus fidèle et actualisée de la réalité économique.

Ce changement d'année de base répond au double objectif de :

- Appréhender l'évolution et le changement que connaissent les structures de la production nationale et la contribution des secteurs d'activités et institutionnels à la création de la valeur ajoutée.
- Mettre, régulièrement, la comptabilité nationale marocaine en conformité avec l'évolution des standards internationaux ;

Dans cette logique d'alignement méthodologique, le Maroc a, après la mise en place des comptes de la base 1998 conformément aux recommandations du SCN 1993 et ceux de la base 2007 selon le SCN 2008, adopté une nouvelle année de base 2014 qui a permis de consolider l'adoption des principes du SCN 2008. C'est sur cette base que sont actuellement diffusés les comptes nationaux et régionaux. Par ailleurs, le Haut-Commissariat au Plan a entamé le travail sur une transition prochaine vers une nouvelle base, celle de l'année 2022, en remplacement de celle de 2014.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



L'ensemble des comptes élaborés par la Comptabilité Nationale, accompagnés de leurs métadonnées descriptives (définitions, classifications, méthodologies et sources statistiques), fait l'objet d'une diffusion régulière et structurée sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (HCP). Cette démarche vise à garantir la transparence, l'accessibilité de l'information statistique et à renforcer l'utilisation des données par les chercheurs, les décideurs publics et les autres utilisateurs institutionnels.



4- SOURCES ADMINISTRATIVES ET BDS

Statistiques Administratives

Afin de constituer une base d'information riche et diversifiée, le HCP collecte des données statistiques auprès des différents départements et ministères notamment le Ministère de l'Economie et des Finances, Bank Al-Maghrib, l'Office des Changes, Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, etc.

Ces données font l'objet d'un traitement approfondi et rigoureux afin d'assurer leur fiabilité et leur cohérence, avant d'être valorisées à travers plusieurs supports de diffusion.



PUBLICATIONS DES RÉSULTATS



Chiffres clés,
2025



Annuaire
statistique du
Maroc, 2024
(Format Excel)



Maroc en
chiffres, 2024



La Femme
marocaine en
chiffres, 2024



Repères
statistiques,
Juillet 2025

Base de Données Statistiques du HCP

La Base de Données Statistiques (BDS) du Haut-Commissariat au plan, mise en ligne sur son portail institutionnel (www.hcp.ma) contient un éventail diversifié de données regroupées sous environ 1000 indicateurs statistiques désagrégés couvrant des thèmes très variés et remontant pour certains à près d'un demi-siècle. Ces données sont de caractère socio-économique, démographique et environnemental et sont issues de différentes sources d'informations telles que les recensements et enquêtes réalisés par le HCP ou encore les statistiques administratives fournies par ses partenaires institutionnels.

La BDS est alimentée d'une manière permanente afin d'intégrer les nouveaux indicateurs disponibles et demandés par les différents utilisateurs.

Les thèmes couverts dans la BDS portent sur les indicateurs issus de ses opérations statistiques, à savoir le recensement de la population, les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes auprès des entreprises et ceux émanant des Comptes Nationaux d'une part et des indicateurs issus des sources administratives d'autre part. Ces derniers sont relatifs aux secteurs de l'Agriculture, Forêts & Pêche, de l'Energie et Mines, de la Construction & Foncier, du Transport, de la Poste & Télécommunication, du Tourisme, de l'Enseignement & Formation Professionnelle, de la Santé et la Prévoyance sociale, de la Justice, des Activités culturelles & Loisirs, du Commerce extérieur, de l'Industrie, des Finances Publiques, Monnaie Crédits & Bourse des valeurs et de l'Environnement.



La BDS contient un volet spécifique dédié aux indicateurs des Objectifs de Développement Durable permettant leur consultation par une plateforme thématique développée en vue d'assurer une large diffusion de ces indicateurs. A côté des indicateurs agrégés qu'elle contient, la BDS fournit des indications sur leurs métadonnées.

La BDS en ligne présente des fonctionnalités rendant son utilisation facile et l'usage de ses données flexible. En effet elle permet une consultation fluide et interactive avec la possibilité de croisement des dimensions des différents indicateurs, le téléchargement des données sous format Excel, ce qui répond correctement à l'un des principes de l'Open Data. Outre ces fonctionnalités, la BDS permet aussi d'effectuer une recherche rapide et intuitive des indicateurs par la saisie de mots clé.

PUBLICATIONS DES RÉSULTATS

Base de Données
Statistiques du HCP





II

Valorisation des données statistiques



1- ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Projections démographiques : méthodes et pratiques

Les projections démographiques peuvent être définies comme étant des calculs révélant l'évolution future de la population selon certaines hypothèses formulées sur le cours futur des paramètres de la dynamique de la population. Elles n'ont pas pour prétention de déterminer avec certitude l'effectif de la population future, mais plutôt de prévoir l'effectif et les caractéristiques de la population et des ménages si telles ou telles autres hypothèses venaient à se réaliser.

Outre le fait qu'elles permettent de mieux saisir les conséquences à long terme des changements démographiques en cours, les projections sont utiles à la planification des besoins futurs ainsi qu'à l'élaboration de politiques en réponse aux changements démographiques. La méthode appliquée pour la réalisation des projections dépend du type de données disponibles. On distingue généralement deux principales approches : l'approche des « composantes démographiques » et l'approche mathématique. Notons aussi que l'erreur de ces projections tend à augmenter à mesure que l'on s'éloigne de l'année de départ et en fonction du niveau de détail des résultats dégagés.

Les projections de la population du Maroc succèdent aux précédentes réalisées par le HCP dont les toutes dernières ont été réalisées sur la base du RGPH 2024. L'actualisation des projections se fait chaque fois que les nouvelles données montrent que l'on s'écarte des hypothèses fixées.

MÉTHODOLOGIE DES PROJECTIONS

- La méthode utilisée au niveau national est dite des composantes. Elle tient compte des trois facteurs d'évolution du nombre et de la composition d'une population qui sont la fécondité, la mortalité et la migration nationale et internationale.
- Partant d'une population par âge et sexe à l'année de base, on y ajoute les naissances, et on les fait survivre jusqu'à l'année horizon. Le résultat obtenu est corrigé en tenant compte du solde migratoire, qu'il soit interne (urbain/rural) ou international (Maroc-étranger).



DONNÉES DE BASE DES PROJECTIONS

Les projections actuelles sont réalisées sur la base de la répartition par âge et sexe de la population du Maroc fournie par le dernier recensement de 2024 et en tenant compte des paramètres de la dynamique démographique à savoir la fécondité, la mortalité et les migrations.

HYPOTHÈSES DES PROJECTIONS

La formulation des hypothèses est faite sur la base des tendances récentes des paramètres de la dynamique démographique (fécondité, mortalité et migration), en recourant à des modèles empiriques ou/et mathématiques et en s'inspirant des expériences en matière de transition démographique.

Au niveau national, on démontre que la fécondité constitue la principale composante de l'évolution future de la population. C'est aussi la composante dont l'évolution est la moins certaine. Pour cette raison, les projections démographiques s'effectuent selon trois variantes d'évolution future de la fécondité.

PROJECTIONS DES MÉNAGES

Les projections des ménages se basent sur la méthode d'extrapolation tendancielle des taux de chefs de ménage (TCM) observés aux recensements de 2014 et 2024. Les données de base de ces projections proviennent d'une part, des perspectives par groupe d'âges et sexe de la population du Maroc par milieu de résidence et d'autre part, de la répartition des chefs de ménages par sexe et milieu de résidence issus des deux derniers recensements, et ce pour appréhender l'évolution de la cohabitation/décohabitation entre 2014 et 2024. C'est à partir de ces données qu'on a pu déterminer l'évolution probable des taux de chefs de ménage par groupe d'âges et par sexe pour les deux milieux de résidence.

PROJECTIONS INFRANATIONALES

Faute d'informations suffisantes sur la mortalité et son profil par âge et sexe, de la migration nette (interne et internationale) et sa structure par âge et sexe et milieu de résidence au niveau provincial et communal, d'autres méthodes de projection sont utilisées.

Au niveau des provinces : la méthode des taux d'accroissement est utilisée pour l'effectif total des provinces lequel est réajusté pour tenir compte des projections déjà réalisées au niveau national. Cet effectif total est ensuite décliné par âge et sexe selon la méthode du poids. Les projections des effectifs de chaque milieu de résidence d'une province donnée, se basent sur la méthode des différences des taux d'accroissement de chaque milieu.

Au niveau des communes : pour les communes urbaines, les projections s'obtiennent par application des poids de chaque commune urbaine dans la population urbaine de la province selon le RGPH 2024. De même pour les communes rurales, les projections s'obtiennent par application des poids de chaque commune rurale dans la population rurale de la province.

La répartition de la population des communes par âge et sexe s'obtient par application des poids de chaque groupe d'âge de la commune dans le groupe d'âge correspondant de la population totale de la province selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2024.

Observer pour mieux agir : l'apport stratégique de l'Observatoire des conditions de vie de la population

MISSIONS ET POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'Observatoire des conditions de vie de la population a pour mission centrale de fournir une veille statistique et analytique sur la situation sociale du pays. Ses attributions comprennent notamment: (1) la conception, l'analyse et le suivi des indicateurs du niveau de vie de la population ; (2) l'élaboration de bilans statistiques périodiques et la réalisation d'études thématiques sur le bien-être dans ses dimensions quantitative et qualitative ; (3) la participation à des études sur les politiques de réduction des disparités sociales. Leurs vocations témoignent du rôle de l'Observatoire à éclairer, par des données probantes et des analyses approfondies, les décideurs publics sur l'état du développement social et les leviers d'amélioration.

Conformément à son programme de travail 2024-2025, l'Observatoire s'attache à diversifier, actualiser et approfondir ses outils d'analyse pour une lecture fine et intégrée des dynamiques socio-économiques du pays. Une attention particulière est portée au suivi de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales et territoriales, dans toutes leurs dimensions et interconnexions. Grâce à son positionnement transversal au sein du HCP, l'Observatoire joue un rôle stratégique dans l'évaluation des politiques sociales et l'accompagnement de la mise en œuvre des réformes prioritaires visant à transformer durablement le paysage social et territorial du Royaume.

NIVEAU DE VIE ET CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION

Le suivi du niveau de vie de la population constitue un axe prioritaire du travail de l'Observatoire. À partir des enquêtes nationales régulières sur la consommation et les dépenses des ménages, il analyse l'évolution du niveau de vie et les mutations des comportements de consommation. Les résultats de l'Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 2022 font ressortir une amélioration notable par rapport à la décennie précédente, mais sans réduction significative des inégalités. Si la dépense annuelle moyenne par personne a progressé entre 2014 et 2022, cette évolution a surtout profité aux ménages les plus aisés, accentuant l'écart avec les catégories les plus modestes.

L'Observatoire met en évidence que les politiques de filets sociaux, qu'il s'agisse des transferts monétaires directs ou des subventions ciblées, ont contribué de manière tangible à la réduction de la pauvreté. Toutefois, la vulnérabilité des catégories de population non couvertes par ces dispositifs s'est accrue, traduisant un risque de précarisation plus diffus. En d'autres termes, la part des ménages exposés au basculement dans la pauvreté s'est élargie au cours des dernières années, touchant désormais aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.

PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE : MESURE ET ÉVOLUTION

Au-delà de la pauvreté monétaire, l'Observatoire accorde une importance majeure à la pauvreté multidimensionnelle, qui appréhende de manière plus exhaustive les privations subies par les ménages. Cette approche permet d'aller au-delà des seuls critères monétaires pour identifier les ménages en situation de pauvreté pour intégrer des dimensions fondamentales telles que l'éducation, la santé, le logement et l'accès aux services de base. Un ménage est considéré comme pauvre de façon multidimensionnelle lorsqu'il cumule des privations représentant au moins 33% d'un ensemble d'indicateurs pondérés de privation dans les domaines de l'éducation, de la santé et des conditions de vie. En dépassant ainsi la seule logique monétaire, ce changement de paradigme met en exergue des déficits sociaux qui affectent la qualité de vie et qui restent souvent invisibles aux indicateurs monétaires.

Les travaux s'y rapportant révèlent d'ailleurs qu'au cours de la dernière décennie, la pauvreté multidimensionnelle a connu un recul net au niveau national, en particulier grâce aux progrès en milieu rural suite aux programmes de développement social. La part de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle a presque diminué de moitié, témoignant des efforts déployés en matière d'accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'éducation ou aux infrastructures de santé. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, lors du Discours du Trône 2025, s'est d'ailleurs félicité de ces avancées tout en rappelant qu'elles demeurent insuffisantes si elles ne profitent pas équitablement à l'ensemble des citoyens.

La dynamique de la pauvreté multidimensionnelle entre 2014 et 2024 démontre également, études à l'appui, que les politiques de ciblage territorial déjà mises en œuvre ont eu un impact positif : Dans les 702 communes rurales ciblées par les deux premières phases de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), le taux de pauvreté multidimensionnelle est passé de 27,8% en 2014 à 15,5% en 2024, soit une baisse de 12,3 points de pourcentage, contre une baisse de 8,4 points dans les communes non couvertes, avec un taux passant de 19% à 10,6% sur la même période. Ce succès interpelle sur la nécessité d'étendre ce modèle opératoire à l'ensemble des programmes sociaux nationaux et régionaux, afin de reproduire ces résultats à plus grande

échelle. En résumé, la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle offre une base empirique solide pour le ciblage territorial : elle guide les décideurs dans le choix des zones prioritaires, assure un suivi spatial des inégalités et, ce faisant, renforce la gouvernance territoriale des politiques de développement social.

INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES

La question des inégalités est au cœur des analyses de l'Observatoire, qui met en évidence aussi bien les écarts sociaux entre catégories sociales que les écarts territoriaux entre régions et entre le milieu urbain et le milieu rural. Sur le plan social, les données actualisées montrent que la concentration du revenu, approché par les dépenses des ménages, s'est accentuée : l'indice de Gini, qui mesure les inégalités de niveau de vie, est remonté à 40,5% en 2022, retrouvant ainsi son niveau du début des années 2000. Cette hausse récente, après une amélioration confirmée dans les années 2010, signale que la croissance économique des dernières années n'a pas bénéficié de manière équitable à toutes les franges de la population.

Sur le plan territorial, malgré les politiques de rattrapage, les écarts demeurent structurels : un citoyen consomme en moyenne près de deux fois plus qu'un rural, ratio resté quasi inchangé environ 1,9 fois entre 2014 et 2022. De fortes disparités régionales persistent également entre les régions côtières et les régions de l'intérieur moins favorisées. Ces fractures sociales et spatiales alimentent le risque d'un « Maroc à deux vitesses ». Cette constatation fait directement écho au message Royal de 2025 : « il n'y a de place, ni aujourd'hui, ni demain pour un Maroc avançant à deux vitesses ».

L'Observatoire contribue à diagnostiquer davantage ces écarts sociaux et disparités territoriales en fournissant aux décideurs des indicateurs précis pour mesurer les inégalités, suivre leur évolution et évaluer l'impact des politiques correctrices. En identifiant les domaines où les inégalités sont les plus criantes, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, aux soins de santé ou aux opportunités économiques, il permet de cibler les efforts et d'orienter les ressources publiques vers la cohésion sociale et territoriale.

SCORING ET CIBLAGE DES MÉNAGES MODESTES

En complément du ciblage géographique, l'Observatoire, avec l'appui de la Banque mondiale, a développé des outils de ciblage social au niveau des ménages, notamment à travers la méthode du scoring. Cette compétence technique s'est concrétisée par l'élaboration de la formule de calcul de l'indice socio-économique du Registre Social Unifié (RSU). Il s'agit d'un algorithme qui, à partir d'une batterie de critères objectivement vérifiables, calcule pour chaque ménage un score synthétique reflétant son niveau de vie. Cette approche se fonde sur les données empiriques des enquêtes HCP sur la consommation des ménages et privilégie les dépenses observées plutôt que les revenus déclarés, jugés moins fiables dans un contexte marqué par la prépondérance de l'économie informelle.

L'Observatoire, via son expertise statistique, veille également à l'actualisation régulière de ce score, prévue tous les 3 à 5 ans, pour tenir compte des changements socio-économiques et éviter tout décalage entre le modèle et la réalité du terrain. L'intégration du scoring dans le RSU illustre concrètement la contribution du HCP à la modernisation de l'action sociale : grâce à ces outils, le Maroc est en train de passer d'un système d'aides universelles à un système d'aides ciblées vers ceux qui en ont le plus besoin. En ce sens, la formule de scoring et la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle sont deux instruments complémentaires, mis à disposition des décideurs pour améliorer l'efficacité et la justice sociale des dépenses publiques.

SOUTIEN À LA PROTECTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE ET AU BIEN-ÊTRE DES CITOYENS

Les travaux de l'Observatoire s'inscrivent pleinement dans le chantier stratégique de la généralisation de la protection sociale, l'une des priorités nationales pour la période 2021-2025. En produisant un diagnostic précis des manques de couverture et des situations de vulnérabilité, l'Observatoire renseigne les pouvoirs publics sur les domaines où il faudrait intensifier l'action sociale. En 2014, ses analyses ont mis en lumière que près de 30% des subventions budgétaires aux produits de base (farine, sucre, gaz butane) étaient détenues par les





20% de ménages les plus aisés, contre 13% par les 20% les moins aisés. Ce constat sur l'inefficacité de l'ancien système de subventions générales a conforté l'orientation vers un système de ciblage personnalisé. Par ailleurs, l'Observatoire évalue l'impact des programmes sociaux d'envergure tels que l'INDH ou les transferts aux ménages pauvres, ce qui permet d'identifier les bonnes pratiques à amplifier. Ses études longitudinales sur la pauvreté et la vulnérabilité fournissent un état des lieux indispensable pour mesurer les progrès accomplis en matière de bien-être. A titre illustratif, grâce aux enquêtes régulières sur le niveau de vie des ménages, le taux de pauvreté absolue est passé de 15,3% en 2001 à 1,7% en 2019, avant de remonter à 3,9% en 2022 du fait des chocs récents. De même, l'Indice de Développement Humain du Maroc a franchi le seuil du développement humain élevé (0,710 en 2023), résultat notable tempéré par le creusement des inégalités sociales.

L'ensemble de ces analyses constitue un outil d'aide à la décision pour le pilotage des politiques sociales. Elles permettent de mieux identifier les domaines d'intervention et les territoires à prioriser dans le ciblage des politiques publiques, tout en fournissant une base factuelle solide pour évaluer l'impact, la cohérence et la portée des réformes engagées.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Nouveau Modèle de Développement, de la régionalisation avancée et du suivi des Objectifs de Développement Durable, l'Observatoire joue pleinement son rôle de vigie stratégique. Il anticipe les tendances de fond, alerte sur les écarts à combler et veille à ce que les objectifs de réduction des inégalités et d'amélioration du bien-être des citoyens demeurent au cœur des priorités publiques.

En somme, dans un contexte national marqué par l'accélération de la généralisation de la protection sociale, la lutte contre les inégalités et la quête d'un développement équilibré entre territoires, l'Observatoire apparaît comme un acteur clé de l'évaluation et du pilotage des politiques publiques. Ses travaux orientent la mise à niveau territoriale en cours, éclairent les choix budgétaires en matière sociale et renforcent la redevabilité des politiques publiques envers les citoyens. Il s'affirme comme un instrument au service des décideurs pour bâtir un Maroc plus juste, plus inclusif et conforme à la vision royale d'un Maroc à une seule vitesse.



2- ANALYSES CONJONCTURELLES

L'analyse de la conjoncture un levier stratégique pour un pilotage fondé sur les données haute fréquence

Dans un contexte marqué par des transitions économiques, sociales et environnementales rapides, l'analyse de la conjoncture s'impose comme un outil central dans les processus décisionnels, aussi bien pour les administrations publiques que pour les autres acteurs économiques. Ce type d'analyse est aujourd'hui systématiquement intégré aux travaux de prospective, de pilotage budgétaire et de régulation économique, comme en témoignent les pratiques des principales institutions nationales et internationales. À travers la mobilisation d'indicateurs de court terme, l'analyse conjoncturelle permet non seulement de capter les signaux faibles, mais aussi de dresser un diagnostic rapide, objectif et structuré, en amont des décisions à fort enjeu dans des délais courts.

UNE COLLECTE MÉTHODIQUE, AU SERVICE DE L'INCLUSIVITÉ

Le processus analytique débute par la collecte systématique de plus de 300 indicateurs conjoncturels, issus de sources diversifiées et complémentaires : des données qualitatives, comme les soldes d'opinion provenant des enquêtes de conjoncture auprès des entreprises et des ménages, et des données quantitatives, tirées des enquêtes statistiques menées par le HCP (production, prix, emploi, chômage, etc.), des comptes nationaux, ou de l'exploitation de statistiques sous-produites (agriculture, commerce extérieur, finances publiques, bourse, etc.). Ce panorama de données infra-annuelle est également enrichi par des données obtenues sur les sites d'organismes internationaux (INSEE, FMI, Banque Mondiale, OCDE, etc.). Cette phase implique une vigilance méthodologique constante afin d'assurer la représentativité, la fraîcheur et la couverture exhaustive des données, souvent mise à jour tous les trimestres ou mois, en adoptant les mêmes procédés retenus par des standards internationaux, notamment l'OCDE ou l'Eurostat.



TRAITEMENT ET VALIDATION : LES FONDATIONS DE LA FIABILITÉ

Le traitement et la validation des données reposent sur des protocoles stricts. Une série de traitements statistiques de base est indispensable pour une analyse et des prévisions efficaces. Ces traitements comprennent la cohérence des observations, la désaisonnalisation et la correction des effets de calendrier, ainsi que l'extraction des cycles pour la détection des points de retournement. Ces protocoles assurent que les analyses diffusées soient basées sur des données comparables dans le temps et entre secteurs, réduisant ainsi les risques d'interprétation biaisée. La rigueur de ce travail nécessite un développement technique, que le HCP partage avec de nombreux pays africains sollicitant régulièrement une assistance spécialisée en analyse de conjoncture pour améliorer leurs outils d'analyse.

UN DIAGNOSTIC PRÉCIS POUR ÉCLAIRER LES ENJEUX IMMÉDIATS

Le diagnostic conjoncturel mobilise les principaux indicateurs économiques et sociaux pour dresser un état des lieux circonstancié à travers des chapitres structurés : environnement international, activités sectorielles (agriculture, mines, énergie, industrie, BTP, tourisme, transport), demande intérieure, prix, échanges extérieurs, et finances publiques et marché boursier. Il vise à identifier les inflexions, les déséquilibres ou les ajustements en cours, offrant ainsi aux décideurs un éclairage indispensable pour comprendre la situation présente et agir de manière proportionnée.

PRÉVOIR POUR ANTICIPER LES MUTATIONS

L'analyse de la conjoncture ne se limite pas à une simple photographie de l'économie nationale. Elle s'inscrit également dans une logique prospective, en élaborant des projections à court terme fondées sur un chevauchement de différentes approches : les méthodes des séries temporelles (VAR, ECM, VECM...), les modélisations structurelles (modèle macroéconométrique) et les approches basées sur les indicateurs (comme les indicateurs composites de croissance). Ces prévisions permettent d'anticiper les conséquences possibles des évolutions en cours, de planifier les politiques de soutien ou de régulation, et de réduire les incertitudes qui pèsent sur les choix économiques.



DIFFUSER POUR AGIR : L'INFORMATION AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

La mise en forme et la diffusion de ces analyses s'opèrent principalement à travers quatre publications trimestrielles : deux Points de conjoncture (janvier et juillet), qui offrent une synthèse et une analyse sectorielle, et deux notes de conjoncture (avril et octobre), plus détaillées et incluant des annexes chiffrées par secteur. Ces documents, diffusés sous format électronique sur le site www.hcp.ma, garantissent une accessibilité élargie pour une population cible variée, favorisant l'appropriation par les acteurs économiques, les médias, les chercheurs et le grand public, contribuant ainsi à un partage de l'information éclairée.



3- MODÉLISATION ET ANALYSES ÉCONOMIQUES

Budget Économique : Outil d'éclairage et d'aide à la décision

Le budget économique est un cadre de prévision et d'analyse de l'économie nationale, sous forme d'un équilibre global et cohérent issu des tableaux de synthèse de la comptabilité nationale. Il permet de décrire l'évolution des différents indicateurs caractérisant l'offre et la demande globale de l'économie et de clarifier les interactions entre la sphère réelle et financière. L'élaboration des Budgets Économiques est assurée par l'utilisation des modèles de prévision de court terme et de simulations d'impact des politiques économiques qui permettent la cohérence et la précision de la prévision économique.

PRINCIPAUX OBJECTIFS DES BUDGETS ÉCONOMIQUES

Le Haut-Commissariat au Plan publie annuellement deux rapports sur les prévisions économiques à court terme dans l'objectif de :

- Fournir un profond diagnostic de l'actualité économique et d'identifier les faiblesses et les points de forces qui caractérisent le cadre macroéconomique du pays ;
- Éclairer et sensibiliser sur l'évolution future de l'économie en mettant à la disposition des opérateurs publics et privés un cadre macroéconomique cohérent établi sur la base des hypothèses réalistes de l'évolution de l'activité économique nationale et internationale ;
- Évaluer l'impact des changements des facteurs internes et externes affectant le cadre macroéconomique.

BUDGET ÉCONOMIQUE EXPLORATOIRE (BEE)

Cette version est publiée en juillet de l'année en cours (n), à la veille de la préparation du Projet de la Loi des Finances pour l'année suivante (n+1), en utilisant les données de conjoncture et en se basant sur un scénario moyen de la production agricole de l'année (n+1) et sur la base d'une reconduction de la politique budgétaire.



BUDGET ECONOMIQUE PRÉVISIONNEL (BEP)

Cette version prévisionnelle constitue une actualisation de la version exploratoire, elle tient compte des actions et des mesures retenues dans la loi de Finances adoptée et se base sur les nouvelles données économiques de conjoncture et sur un scénario prévisionnel rectifié de la campagne agricole de l'année (n+1). Il est publié en mois de janvier (n+1).

PRINCIPALES HYPOTHÈSES DES BUDGETS ÉCONOMIQUES

BE exploratoire Année (n+1)

- Scénario moyen de la production agricole (Campagne (n/n+1)) ;
- Reconduction de la politique budgétaire;
- Effet du contexte mondial sur l'économie nationale via la demande extérieure et l'évolution des cours des matières premières.

BE Prévisionnel: Année (n+1)

- Scénario actualisé de la production agricole ;
- Dispositions retenues dans la Loi de Finances ;
- Effet du contexte mondial sur l'économie nationale via la demande extérieure et l'évolution des cours des matières premières.

SOURCES D'INFORMATIONS

Le suivi régulier de l'évolution des indicateurs macroéconomiques nationaux et internationaux constitue une étape incontournable dans le processus d'élaboration des prévisions économiques. A cet effet,

une veille permanente et rigoureuse des publications des différents départements et organismes est menée afin de concevoir une image précise de l'évolution tendancielle des différentes composantes de la croissance économique.

Environnement international

- Le Fond Monétaire international
- La Banque Mondiale
- La Commission Européenne
- La Banque Centrale Européenne
- L'OCDE etc...

Conjoncture et perspective nationale

- Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
- Institut National d'Analyse de la Conjoncture
- Bank Al-Maghrib
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Office des Changes
- Autres Départements Ministériels

DERNIÈRES PUBLICATIONS

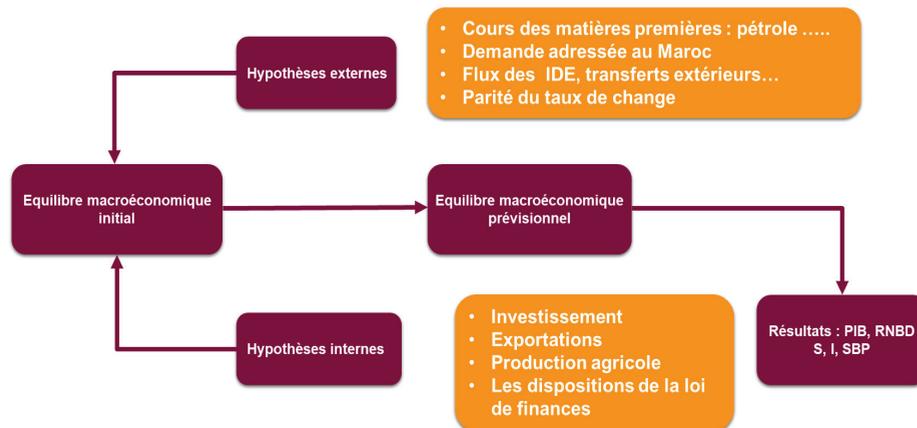
BEE 2026 Juillet 2025

- Perspectives pour 2025
- Scénario exploratoire pour 2026

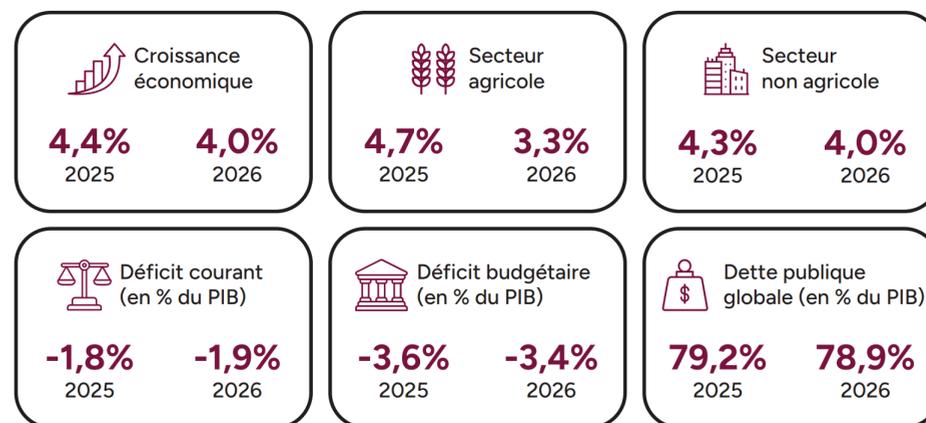
BEP 2025 Janvier 2025

- Estimation pour 2024
- Scénario prévisionnel révisé pour 2025

Schéma global du processus de prévision



Dernières prévisions du BEE 2026



Modélisation et prospective économique pour un développement inclusif et durable

La Division de la Modélisation, rattachée à la Direction de la Prévision et de la Prospective du Haut-Commissariat au Plan, a pour mission principale de développer des outils analytiques et de modélisation économique afin d'appuyer la formulation et le suivi des politiques publiques.

Elle assure la fonction d'intégration entre la statistique économique et l'analyse prospective, en mobilisant des approches quantitatives avancées pour éclairer les choix de politique économique et sociale du pays.

PRINCIPAUX TRAVAUX ET PROJETS DE LA DIVISION DE LA MODÉLISATION

1. Transformation structurelle et productivité

La division conduit plusieurs études sur la transformation structurelle de l'économie marocaine, analysant la contribution des politiques industrielles et la dynamique de l'emploi par secteur.

Parmi ces études figurent l'analyse du rôle des politiques industrielles dans la transformation structurelle et le potentiel de création d'emplois selon les branches d'activité, en mobilisant les données du Compte Satellite de l'Emploi .

Une autre étude examine la productivité des entreprises et la réallocation des ressources, en identifiant les distorsions dans l'allocation des facteurs de production et les gains potentiels de productivité en cas de meilleure efficience .



2. Emploi, genre et développement durable

Plusieurs travaux portent sur l'autonomisation économique des femmes et leur participation au marché du travail. Une première étude analyse la situation des femmes marocaines dans le marché du travail et les déterminants de son inactivité publiée sous le titre « Analyse intersectionnelle de la participation des femmes au marché du travail marocain : Une étude comparative entre la région de Casablanca-Settat et de l'Oriental ». Étude qui a mobilisé des approches quantitatives et qualitatives et qui visait à identifier les contraintes structurelles et sociales qui freinent leur insertion professionnelle.

Une autre étude intitulée " Toward Inclusive Development in Morocco : Policy Pathways for Enhancing Women's Economic Participation", vise à évaluer les politiques publiques favorisant l'intégration de la femme dans le processus de développement et à développer un modèle intégré tenant compte de la dimension genre, des composantes non-GDP ainsi que l'utilisation du temps dans le processus de prise de décision des femmes et des hommes.

Enfin, l'étude " Addressing the Informal Economy in Morocco: Promoting Sustainable Development and Inclusive Economic Growth through Policy Reforms" articule les dimensions du genre, de la formalisation et de la durabilité, via la construction d'un modèle OLG-microsimulation pour mesurer les effets des réformes sur la transition vers le formel .

3. Modélisation, simulation et outils de prévision

Dans une optique de modernisation des instruments d'analyse, la division développe des outils de simulation et de projection économique. À titre d'exemple :

- Le modèle d'équilibre général calculable global (CGE) global vise à doter le HCP d'un modèle de simulation des politiques commerciales et d'intégration internationale.
- Le modèle de projection à court, moyen et long terme pour l'économie marocaine, combinant approches macroéconométriques et structurelles.

Ces outils visent à renforcer les capacités d'analyse du HCP dans le suivi conjoncturel, la prévision économique et l'évaluation ex ante des politiques publiques.

4. Prospective et trajectoires de développement

La division réalise périodiquement l'étude "Trajectoires de croissance et réalisations des objectifs de développement à l'horizon de 2035", qui vise à modéliser les scénarios de développement du Maroc pour atteindre les objectifs du NMD et des ODD .

Ce projet mobilise un cadre de modélisation intégrée liant les comptes nationaux, les politiques d'investissement et les dynamiques environnementales, constituant un outil de référence pour la planification stratégique du développement à long terme.



III.

Actions Statistiques Régionales

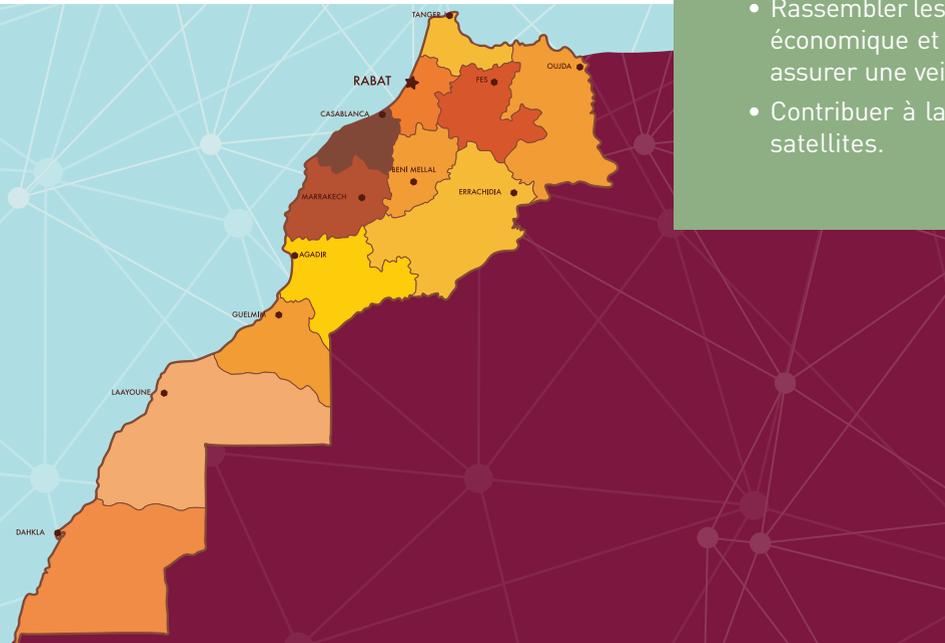
Les services déconcentrés du HCP

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP), institution nationale chargée de la production, de l'analyse et de la diffusion de l'information démographique, socio-économique et environnementale, veille à assurer une couverture territoriale de son action à travers un réseau structuré de services déconcentrés. Ces entités jouent un rôle fondamental dans la collecte, l'exploitation et la diffusion de l'information statistique pour éclairer la décision des acteurs de développement publics et privés à l'échelle territoriale.

1. MISSIONS

Conformément à l'arrêté du Chef du Gouvernement n° 3-186-16 du 29 juillet 2016, il est confié aux directions régionales relevant du HCP, dans la limite de leur ressort territorial, les missions suivantes :

- Réaliser les enquêtes statistiques et toute opération visant la collecte d'informations dans les domaines de la statistique, et veiller à l'exploitation de leurs résultats ;
- Préparer les bulletins statistiques ainsi que les monographies régionales et provinciales, et assurer leur diffusion ;
- Mener des études à caractère économique, social et démographique en vue de contribuer au développement régional et local ;
- Contribuer, en collaboration avec les autorités régionales, provinciales et locales compétentes, ainsi qu'avec les services déconcentrés des différents départements ministériels concernés, à l'élaboration des programmes de développement régional, provincial, local et sectoriel, et à leur suivi et évaluation ;
- Suivre la conjoncture économique, y compris la situation du marché du travail, l'inflation et les prix ;
- Rassembler les documents et informations relatifs au développement économique et social au niveau régional, les analyser, les publier et assurer une veille informationnelle ;
- Contribuer à la préparation des comptes régionaux et des comptes satellites.



2. ORGANISATION

Les services déconcentrés relevant du HCP comportent 12 directions régionales, établies conformément au découpage régional en vigueur dans le cadre de la régionalisation avancée, 5 directions provinciales (Al Hoceïma, Meknès, Kénitra, Settat et Safi) et 6 services provinciaux (Tétouan, Taza, El Jadida, Khouribga, Khénifra et Ouarzazate).

Chacune des 12 directions régionales, comporte 4 services dont le service des statistiques et des comptes régionaux, le service des études et de planification, le service de la documentation et de la gestion de l'information, le service des moyens humains et des affaires générales.

Les directions provinciales comportent quant à elles, chacune, 3 services dont le service des statistiques, le service des études et de planification et le service de gestion des moyens.

3. RESSOURCES HUMAINES

Sur les 1599 fonctionnaires que compte actuellement le HCP, 648 personnes relèvent de ses services déconcentrés soit une part d'environ 40%. 388 sont de sexe masculin (62%) et 245 de sexe féminin (39%). Ce personnel est constitué de 170 agents de maîtrise (27%), de 158 cadres moyens (25%) et de 305 cadres supérieurs (48%).

4. MISE À NIVEAU DU SYSTÈME STATISTIQUE RÉGIONAL DU HCP

Pour permettre à ses services déconcentrés de répondre aux besoins des acteurs territoriaux en matière de données et études démographiques et socio-économiques dans le cadre de la régionalisation avancée, le HCP a entamé, depuis 2017, un vaste chantier de mise à niveau de son système statistique régional. Les actions de ce chantier, appuyées par le programme stratégique du HCP pour la période 2022-2026, couvrent plusieurs dimensions dont particulièrement l'élargissement de la couverture thématique et territoriales des opérations statistiques, la numérisation des processus de collecte, d'exploitation et de diffusion des résultats et leur communication aux différents utilisateurs et acteurs au niveau territorial.

4.1 Elargissement de la couverture thématique et géographique des opérations statistiques

Les principales actions entreprises couvrent notamment :

- L'introduction de nouvelles thématiques dans les questionnaires des enquêtes permanentes ;
- La réalisation de nouvelles enquêtes telles que celles portant sur la violence à l'égard des femmes, l'emploi du temps, la famille, les revenus, les niveaux de vie, les structures économiques, etc. ;
- La réalisation du septième recensement général de la population et de l'habitat (2024) et de la cartographie exhaustive des établissements économiques (2023);
- Le renforcement des échantillons des enquêtes auprès des ménages pour pouvoir fournir des résultats significatifs au niveau régional.

4.2 Lancement d'enquêtes régionales

- Au cours de la période 2021-2024, 4 enquêtes à portée régionales ont été réalisées par les services déconcentrés du HCP. Les deux premières, bénéficiant d'un appui du programme de coopération HAKAMA 2 entre l'Union Européenne et le Gouvernement du Maroc ont porté sur la perception du chômage dans la région de l'Oriental et sur la satisfaction des utilisateurs des publications de la direction régionale de Souss-Massa.
- Les 2 autres opérations, réalisées par la direction régionale de Rabat Salé Kénitra en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail, ont porté sur le coût de la main d'œuvre migrante au Maroc et sur l'évaluation des orientations adoptées par la Conférence Internationale des Statistiques de Travail en 2018.

4.3 Digitalisation des processus de collecte, exploitation et diffusion des données

La collecte des données assistée par ordinateur (CAPI) a été entamée en 2007 pour l'enquête nationale sur l'Emploi. Cette opération a été renforcée et généralisée à l'ensemble des enquêtes auprès des ménages depuis le lancement du programme de transformation digitale amorcé par le HCP en 2019, en partenariat avec l'office national statistique du Danemark.

4.4 Amélioration de la communication des statistiques régionales

Cette initiative, lancée au niveau de la direction régionale de Souss-Massa avant d'être généralisée à l'ensemble des services déconcentrés du HCP, vise à :

- Rénover et uniformiser les publications régionales et provinciales dont particulièrement les monographies et les annuaires statistiques régionaux. (Monographie finalisée)
- Mettre à niveau et uniformiser les portails des directions régionales et provinciales. (En cours)

4.5 Développement des bases de données régionales

Afin de répondre efficacement aux besoins des différents utilisateurs à l'échelle régionale, provinciale et locale en indicateurs mis à jour couvrant les domaines démographique, social, économique, culturel et environnemental, le HCP a lancé un vaste chantier de bases de données régionales. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du partenariat liant le HCP au FNUAP pour la période 2017-2025. Jusqu'à aujourd'hui, les bases de données régionales ont été établies au niveau de 10 directions régionales. Le développement des bases de données relatives aux 2 directions régionales restantes, celles de Béni Mellal Khénifra et de Draa Tafilalet, est entamé en 2025.

4.6 Coordination statistique régionale

Afin de pérenniser la mise à jour des bases de données régionales, le HCP a initié en parfaite concertation avec les Walis un programme d'institution de comités régionaux de coordination statistique. Ces instances, dont la présidence est assurée par les Walis et le secrétariat permanent par les directions régionales du HCP, ont pour mission d'institutionnaliser l'échange régulier et automatique de données entre les services déconcentrés du HCP et les différents producteurs de la statistique officielle au niveau régional, provincial et local.

Les Objectifs de Développement Durable Mise en oeuvre dans la région Tanger- Tétouan - Al Hoceima

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté la résolution 70/1 appelant les Etats membres des NU à assurer un suivi continu et participatif des progrès vers l'atteinte des ODD, aussi bien à l'échelle nationale qu'aux échelons territoriaux. C'est un programme mondial composé de 17 objectifs, 169 cibles et 231 indicateurs.

CONTEXTUALISATION RÉGIONALE

1. Mise en place de la BDS/Partenariat UNFPA-HCP ;
2. Organisation de consultations régionales et d'ateliers de renforcement de capacités ;
3. Mise en place de la CoRéCos ;
4. Elaboration des contributions sectorielles ;
5. Restitution par l'équipe -projet de la DR-HCP ;
6. Réunion d'échanges DR-HCP et partenaires ;
7. Compilation et consolidation par la DR-HCP ;
8. Elaboration d'un premier projet de rapport ;
9. Soumission de la version provisoire aux partenaires pour avis (CoRéCoS) ;
10. Validation du RR par la CoRéCoS ;
11. Assurer une large diffusion du RRDD.



87 INDICATEURS PRODUITS PAR LE SYSTÈME STATISTIQUES RÉGIONAL (EN 2022)

Retrace les progrès réalisés dans la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en matière de déploiement des ODD durant la période 2015-2021. Une contextualisation régionale des objectifs et cibles des ODD et un examen de suivi des indicateurs ODD disponibles à l'échelle territoriale. Il s'arrête sur les efforts déployés par les différents intervenants dans ce chantier de mise en œuvre des ODD dans les différents domaines liés aux dimensions sociale, économique, environnementale, et de la paix et de partenariat.

CIBLES DÉJÀ ATTEINTES

- L'éradication de la faim, de la malnutrition émaciation chez les enfants de moins de 5 ans et du paludisme.
- L'accès aux vaccins prévus par le programme national.
- La généralisation de la scolarisation primaire.
- La réalisation de la parité filles-garçons dans tous les cycles scolaires.
- La généralisation de l'accès à l'eau et à l'électricité.

CIBLES QUI PEUVENT ÊTRE ATTEINTES AVANT 2030

- La lutte contre la pauvreté.
- La couverture sociale pour tous.
- La généralisation de la scolarisation dans tous les cycles scolaires notamment le préscolaire.
- Le développement des énergies renouvelables.
- L'accès de tous à un logement adéquat.



ENCORE DES EFFORTS À DÉPLOYER POUR SURMONTER LES DÉFIS

- L'amélioration de la densité médicale et de l'accès de tous aux méthodes modernes de planification familiale.
- La réduction des décès causés par les accidents de la route.
- La lutte contre l'analphabétisme.
- La réalisation de la parité rural-urbain dans tous les cycles scolaires.
- La réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre.
- La promotion d'une croissance économique soutenue et de l'emploi décent des jeunes et des femmes.
- L'élimination du travail des enfants.
- La promotion d'une industrie durable.
- La préservation de la biodiversité marine.
- Le renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation aux changements climatiques.

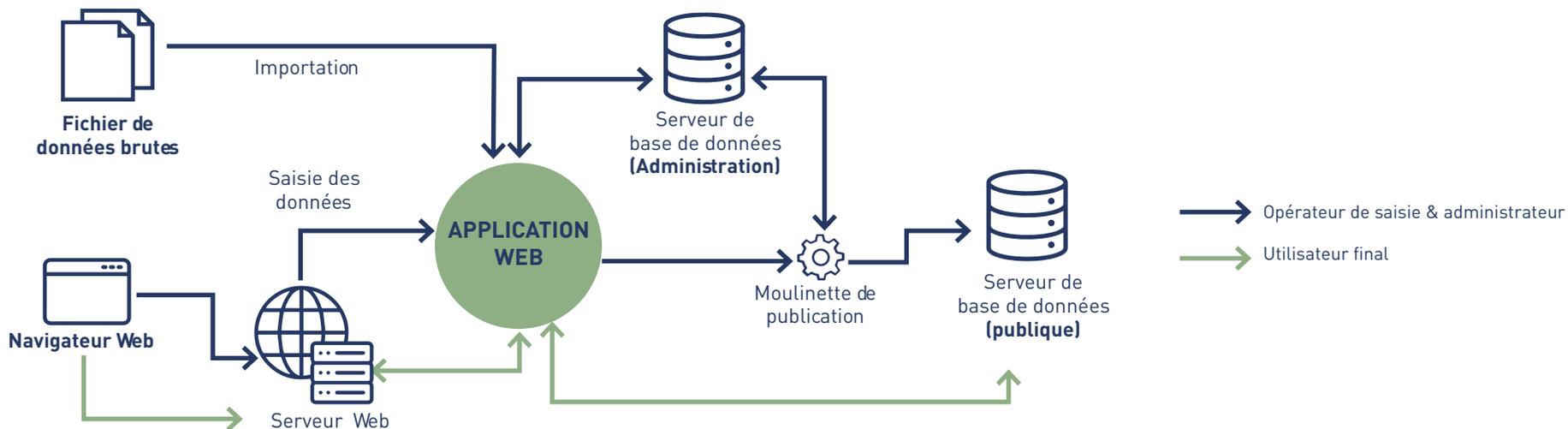
Base de données Statistiques de la Région de Souss-Massa

La base de données statistiques régionale de S.M (BDSR-S.M) est une base de données qui fournit aux utilisateurs une série d'indicateurs statistiques portant sur le domaine social, économique et environnemental. Elle est structurée en thématiques offrant la possibilité à l'utilisateur de personnaliser sa requête, visualiser les résultats de la requête sous forme de tableaux et/ou de graphiques. L'utilisateur peut s'il le souhaite télécharger ces résultats sous format Excel et les réutiliser selon ses besoins.

PORTEUR DU PROJET

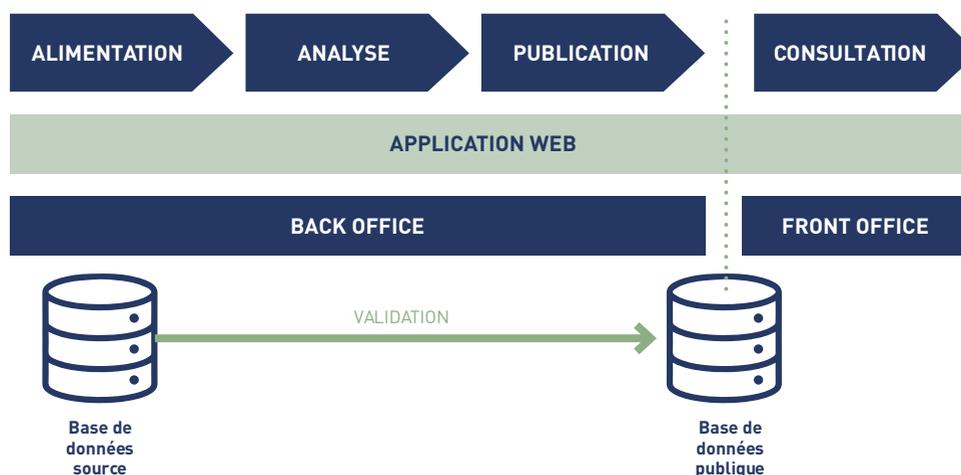
Ce projet est réalisé dans le cadre du partenariat qui lie le Haut-Commissariat au Plan et le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). En effet, sous l'égide de la Wilaya de Souss-Massa, et en collaboration avec le Conseil Régional, la DRSM du HCP a réalisé la BDSR de Souss-Massa qui est une initiative visant la valorisation de l'information statistique territoriale en la rendant facilement accessible au grand public.

ARCHITECTURE



ARCHITECTURE FONCTIONNELLE

Shéma fonctionnel



Le projet HCP-FNUAP consiste à la mise en place d'une base de données statistique régionale, cette base de données ne constitue qu'un élément de la solution globale.

L'objectif est d'établir un système qui assurera le processus métier de l'alimentation de la base de données jusqu'à la présentation des données au public. Le système est constitué comme suit :

- Une base de données statistique ;
- Une application back-office pour l'alimentation de la base de données ;
- Une application front-office pour présenter les données aux utilisateurs finaux.

Le système répond à quatre fonctionnalités principales :

1. Alimentation :

L'application offre une interface de saisie pour l'entrée des données statistiques. Une interface d'import pour l'entrée des données en masse est envisageable. L'étape d'alimentation nécessite des pré-requis présents sur le système. La base de données abrite un référentiel des indicateurs, l'application backoffice offrira donc des interfaces de paramétrages dans lesquelles on définit pour chaque indicateur ses attributs, l'éventail de choix des vues possibles pour présenter ses données, ainsi que son appartenance thématique.

2. Analyse

Une étape de contrôle dans le processus pour juger de la cohérence des données saisies. Avant de publier les données, les opérateurs de saisie sont amenés à vérifier les données saisies durant l'alimentation : l'objectif est de s'assurer qu'aucune donnée ne présente de valeur absurde ou incohérente sur le système. Cette opération pourrait être déléguée à un profil supérieur aux opérateurs de saisie qui sans son aval les données ne pourront être publiées sans sa validation.

3. Publication

Cette opération publie les données de la base source vers une base de données publique. La publication est opérée par un utilisateur du BackOffice suite à la validation des données lors de la phase d'analyse. La base de données publique est mise à jour en y intégrant les nouveaux changements en provenance de la base source.

4. Consultation

La recherche et la lecture des données se fait au niveau de la partie FrontOffice du système. Les indicateurs y seront énumérés hiérarchiquement en fonction de certains critères (Thème, Secteur, Géographie). En consultant un indicateur ses données seront présentées sous différentes vues en fonction du paramétrage effectué au préalable en BackOffice (PivotTable, Graphe, Carte thématique). Les vues pourront être exportées en format exploitable (XLSX, TXT, CSV).



IV.

Suivi des agendas de développement

Suivi et reporting sur les ODD au Maroc

1. CADRE DE RÉFÉRENCE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

CADRE INTERNATIONAL

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté la résolution 70/1 « Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030 ». C'est un programme mondial composé de 17 objectifs, 169 cibles et 231 indicateurs. La résolution onusienne susmentionnée appelle les Etats à assurer un suivi régulier et participatif des progrès vers l'atteinte de ces objectifs, aussi bien à l'échelle nationale qu'aux échelons territoriaux. Le suivi au niveau international est assuré par le Forum Politique de Haut Niveau pour le Développement Durable qui se tient chaque année sous les auspices du conseil économique et social des Nations Unies et chaque quatre ans sous les auspices de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Tous les pays membres sont invités à présenter lors de ce forum leurs états d'avancement dans la mise en œuvre des ODD.

CADRE NATIONAL

Le décret n°2.19.452 du 17 juillet 2019 portant organisation de la Commission nationale pour le développement durable a institué une commission présidée par le Chef du Gouvernement, réunissant les départements gouvernementaux, des institutions publiques, les régions et le secteur privé.

Cette commission est chargée du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda onusien pour le développement durable, de la coordination entre les différentes autorités et instances concernées, de l'adoption des rapports et de la garantie de l'exécution des recommandations formulées.

Conformément à l'article 9 de ce décret, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), institution indépendante et membre de cette commission, est mandaté pour élaborer les rapports relatifs aux Objectifs de développement durable (ODD) et devrait soumettre un rapport national annuel à ladite commission pour adoption.

APPROCHE PARTICIPATIVE

L'élaboration des rapports nationaux sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable repose sur une approche participative, mobilisant un large éventail d'acteurs institutionnels. Cette démarche est portée par un réseau de points focaux assurant une coordination efficace en matière d'échange sur l'approche méthodologique du rapport, la nature des contribution sectorielles et de finalisation du rapport. Son contenu est basé sur les travaux du HCP et les contributions des membres de la commission.





2. BILAN GLOBAL DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Depuis l'adoption en 2015 de l'Agenda 2030, le Maroc compte à son bilan :

- La production de six rapports nationaux et 2 rapports régionaux sur les ODD (régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et de Casablanca-Settat.
- La participation à deux reprises, 2016 et 2019, à l'examen national volontaire organisé dans le cadre des travaux du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) des Nations Unies ;

En termes de progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD, l'analyse de la situation des indicateurs que le Maroc a pu déjà réaliser ou en cours de réalisation de plusieurs cibles au moment où d'autres cibles constituent encore des défis à relever.

DES CIBLES PRATIQUEMENT ATTEINTES

Eradication de la faim et de la pauvreté extrême : la part de la population en situation de faim ne dépasse pas 0,1% (2014) et celle en situation de pauvreté extrême 0,3% (2022).

Réduction de la mortalité maternelle et infantile : en 2018, le taux de mortalité maternelle a été réduit à 72,6 décès pour 100 mille naissances vivantes (MNV), celui de la mortalité néonatale à 13,6 pour MNV et de la mortalité infanto-juvénile à 22,2 pour MNV.

Généralisation de la scolarisation au primaire et au collégial : En 2024, la scolarisation est généralisée au primaire et au collégial.

La parité filles-garçons (F/G) dans la scolarisation est quasiment réalisée en 2024: l'indice de parité F/G est de 0,97 au primaire, 0,96 au collégial et de 1,17 au qualifiant.

Inclusion numérique des femmes en 2024 : 96,7% des femmes de 5 ans et plus possèdent un téléphone portable (97,3% pour les hommes).

Accès quasi-généralisé à l'eau potable : généralisé en milieu urbain et à 98,5% en milieu rural;

Accès généralisé à l'électricité avec un taux de 99,3%;

Elimination du travail des enfants : seulement 1,3% des enfants 7-17 ans au travail ;

Accès au logement décent : le taux d'habitat sommaire en milieu urbain est réduit à 3,4%.

DES CIBLES EN COURS DE RÉALISATION

Réduction de moitié de la pauvreté : réduction de la pauvreté monétaire de 4,8 % en 2014 à 3,9% en 2022 et de la pauvreté multidimensionnelle de 11,9 % à 6,8 % ;

Généralisation de la protection sociale : selon les résultats du RGPH 2024, la proportion de la population ayant déclaré étant affiliée ou ayant droit à une couverture médicale, a atteint 70% en 2024 ;

Garantie de la sécurité alimentaire : la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave est de 22,1% en 2021 ;

Généralisation de la scolarisation au secondaire qualifiant : un taux de scolarisation de 80,2% en 2024 ;

Élimination du mariage des mineurs : un recul de la part des mariages des mineurs dans le total des mariages à 5%.

Efficacité et préservation des ressources en eau : le Maroc s'est engagé, en application des Hautes Instructions Royales, dans une politique nationale ambitieuse de l'eau visant une gestion durable de ces ressources, conciliant entre le développement de l'offre et la rationalisation de la demande ;

Promotion des énergies renouvelables : La part des énergies renouvelables dans la puissance installée nationale s'élève en 2024 à 45,3% se rapprochant de l'objectif national de porter cette part à 52% en 2030 ;

Désenclavement du monde rural : Le taux de désenclavement rural a atteint 90,1% en 2024 ;

Modernisation des infrastructures : la dynamique de modernisation des infrastructures économiques se trouve boostée avec l'organisation de la CAN en 2025 et de la coupe du monde de Football 2030 ;

Amélioration de la gestion de la dette : réduction de la ratio dette/PIB à 67,7% en 2024 ;

Amélioration de la part de marché du Maroc dans les exportations mondiales : de 0,14% en 2016 à 0,17% en 2024.





PRINCIPALES CIBLES NÉCESSITANT UN REDOUBLEMENT D'EFFORTS

Réduction des disparités territoriales : la pauvreté multidimensionnelle touche la population rurale quatre fois plus que la population urbaine (13,1 % contre 3,0%) et quatre fois la population de la région de Béni Mellal-Khénifra que celle de Laâyoune-Sakia El Hamra (9,8% contre 2,4%) ;

Lutte contre les maladies transmissibles, notamment la tuberculose et les maladies non transmissibles : le Maroc enregistre encore 92 cas pour 100.000 habitants en 2023 et les maladies non transmissibles constituent encore la principale cause de décès avec une mortalité prématurée de 24% ;

Qualité des apprentissages : la qualité des apprentissages nécessite des efforts d'amélioration puisque seulement 46% des élèves de la 4^{ème} année primaire et 36% de la 2^{ème} année collège ont acquis les niveaux minimums des compétences demandées en mathématiques contre une moyenne internationale de 91% et 81% respectivement ;

Eradication de l'analphabétisme : en 2024, le taux d'analphabétisme chez les personnes de 10 ans et plus est de 24,8% (32,4% pour les femmes et à 38% en milieu rural) ;

Généralisation et égalité d'accès à l'enseignement supérieur : en 2024, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (18-22 ans) est de 48% ;

Eradication de la violence contre les femmes et les filles : le taux est de 57% (2019) ;

Promotion de la participation des femmes à la prise de décision : 24,3% dans la chambre des représentants, 11,7% dans la Chambres des Conseillers et 28% des postes de responsabilité ;

Promotion d'une croissance économique soutenue : la croissance économique demeure volatile, en deçà du potentiel et du seuil nécessaire pour une création d'emploi de masse ;

Réduction du poids secteur informel : en 2023, l'informel représente 33,1% dans l'emploi non agricole et 13,6% de la valeur ajoutée hors agriculture et administration publique ;

Promotion de l'emploi décent : le taux de chômage s'élève à 13,3% ;

Réduction de la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation (NEET) : 24,4% en 2024 ;

Promotion d'une industrialisation durable : la contribution des industries manufacturières est de 15,3% dans le PIB et de 12,6% dans l'emploi ;

Réduction des inégalités sociales : l'indice de Gini est de 40,5% en 2022 ;

Réduction des émissions de Gaz à effet de serre : 98 871,7 Gigagrammes équivalent CO₂ [Gg éq CO₂] en 2022.

La mise en œuvre de l'Agenda 2063

L'Agenda 2063, cadre stratégique de l'Union africaine, trace sur 50 ans la vision d'une Afrique intégrée, prospère, pacifique et influente. Après une première décennie (2014–2023) axée sur la convergence, le deuxième plan (2024–2033), dit de l'accélération, cible sept Moonshots majeurs. Les rapports de suivi évaluent les progrès, l'intégration nationale et les bonnes pratiques, constituant un outil clé pour orienter les politiques et concrétiser « l'Afrique que nous voulons ».

En tant que point focal du Maroc pour l'Agenda 2063 auprès de l'Union Africaine et de l'AUDA-NEPAD, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) a soumis à la Commission de l'Union Africaine trois rapports nationaux en 2019, 2021 et 2023, dressant un état des lieux des réalisations par rapport aux objectifs fixés, identifiant les principaux défis rencontrés et permettant de tirer des enseignements de l'expérience marocaine dans la réalisation des aspirations du premier plan décennal de l'Agenda 2063.

Le Haut Commissariat au Plan (HCP), a élaboré le rapport national sur la mise en œuvre du deuxième plan décennal (2024-2033) de l'Agenda 2063. Ce quatrième exercice national rend compte de la situation du Maroc à l'aune de cette deuxième décennie, s'inscrivant dans la continuité de l'évaluation de la première (2014-2023). L'analyse met en évidence :

- Un alignement stratégique clair entre les priorités nationales, en particulier le Nouveau Modèle de Développement, et les ambitions de l'Agenda 2063.
- Une mobilisation politique forte illustrée par des initiatives structurantes telles que l'Initiative Royale pour l'espace afro-atlantique, le projet de gazoduc Maroc-Nigeria ou encore les investissements en sécurité alimentaire et énergétique.
- Une intégration effective des priorités continentales, à travers la déclinaison des sept moonshots du deuxième plan décennal.



SYNTHÈSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MAROC PAR MOONSHOT DE L'AGENDA 2063

Conformément à son engagement en faveur de l'Agenda 2063, le Royaume du Maroc a aligné ses réformes nationales sur les priorités du deuxième Plan décennal (2024–2033), dit de la « décennie d'accélération », contribuant de manière significative aux sept Moonshots fixés par l'Union Africaine :

- Sur le plan économique (Moonshot 1), le Maroc a consolidé sa trajectoire de croissance inclusive, avec un PIB par habitant de 43408 MAD en 2024, contre 29 656MAD en 2014. Les secteurs stratégiques, notamment l'automobile (148,2 Mds MAD d'exportations en 2023), l'aéronautique et l'agriculture, renforcent la diversification économique. La pauvreté multidimensionnelle est passée de 4,5% en 2014 à 2,5% en 2024. Le chantier d'aide sociale directe bénéficie à 3,5 millions de familles, soit près de 12 millions de citoyens.
- En matière d'intégration et de connectivité (Moonshot 2), le Royaume a renforcé ses infrastructures logistiques et de transport : 1 800 km d'autoroutes et 1 857 km de voies express opérationnels ; la voie express du Sud (1 055 km), achevée à 90 %, relie le Maroc au reste du continent. Le réseau ferroviaire atteint 2 295 km, incluant 200 km de LGV (Tanger-Casablanca), première en Afrique. Le plan Rail 2040 prévoit 1 300 km supplémentaires, dont la ligne Casablanca-Agadir, attendue en 2029.
- Pour des institutions plus réactives (Moonshot 3), la modernisation de l'administration s'est traduite par une meilleure efficacité et transparence. La loi 55-19 sur la simplification des procédures a permis de supprimer 45% des formalités administratives exigées aux investisseurs. La digitalisation des services publics et la régionalisation avancée confortent la réactivité institutionnelle.
- Sur les plans diplomatique et sécuritaire (Moonshot 4), le Maroc joue un rôle actif dans la médiation régionale (Libye, Sahel), participe aux opérations de maintien de la paix de l'ONU en RD du Congo (depuis 2001) et en République Centrafricaine (depuis 2013), et a créé un centre d'excellence pour la formation au maintien de la paix à l'attention de personnels marocains et étrangers.



- La promotion des valeurs et cultures africaines (Moonshot 5) se reflète à travers la diplomatie culturelle et universitaire : festivals internationaux, Rabat « Capitale africaine de la culture » (2022–2023), et accueil de plus de 12 000 étudiants africains en 2023.
- Le développement du capital humain (Moonshot 6) reste au cœur des priorités nationales. Le taux de scolarisation des enfants de 4–5 ans a atteint 78,7 % en 2024, la scolarisation universelle est effective au primaire et au collège. La couverture médicale a progressé pour atteindre 87% en 2024 (données administratives). Les programmes Forsa et Awrach favorisent l'insertion des jeunes et des femmes, renforçant ainsi leur employabilité et leur autonomie économique.
- Enfin, au titre du rayonnement mondial (Moonshot 7), le Maroc poursuit ses réformes fiscales et budgétaires, visant à ramener la dette du Trésor à 65 % du PIB d'ici 2030. Les flux d'IDE, en reprise en 2024 grâce à la nouvelle Charte de l'investissement, illustrent la résilience et l'attractivité du pays.

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٤٣٠٤٣+ +٠٤٠٣٣٠٦٣+ | ٥٤٣٤٤٣٠

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

W W W . H C P . M A

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN



Ilot 31-3, secteur 16, HAY RIAD,
RABAT – MAROC, BP : 178 – 10001
Tél.: +212(0)5 37 57 69 00
email : contact@hcp.ma/
statguichet@hcp.ma

W W W . H C P . M A